Niveau(x) d'enseignement: 0 Numéro EDUQ : 8470521
Centre d'intérêt: 230

Québec (Province) Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu. Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle.

Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1985 : diagnostics par groupe professionnel et par région / Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, Direction de la recherche, Ministère de la main-d'oeuvre et de la sécurité du revenu. -- [Québec] : Le Ministère, 1984.
211 p. ; 28 cm.

Code: 41-841434. Index: p. [199]-211.

Cote Dewey: 331.11'09714/03s

Descripteur(s): *Marché du travail *Demande d'emploi *Offre d'emploi *Chômage *Prévision *Secondaire (Niveau) *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

Le document présente une estimation des surplus et des pénuries de main-d'oeuvre prévus, par région administrative et par groupe professionnel, dans un horizon de court terme. L'essentiel du volume consiste en tableaux traduisant un diagnostic sur la situation dans un domaine: pénurie (légère, moyenne, sévère) ou surplus (léger, moyen, sévère). Aucune donné chiffrée n'est présentée.

L'étude, réalisée en 1983, porte sur l'année 1985. Les résultats y sont présentés par groupe professionnel et, lorsque l'information le permet, par profession: le cadre est emprunté à la Classification canadienne descriptive des professions. Le diagnostic est effectué à partir de l'évaluation de la situation économique, des prévisions de la demande d'emploi, de la structure professionnelle, des taux de chômage et des clientèles scolaires. Des informations de nature qualitative, propres à éclaircir ces données, ont été recueillies auprès des diverses associations professionnelles.

Le nombre et l'ampleur des surplus de main-d'oeuvre prévus pour 1984 ne doivent pas dissimuler la présence de pénuries dans certains groupes profesionnels, tant au niveau de tout le Québec que dans les régions administratives. Ces pénuries s'expliquent par des facteurs d'ordre structurel (changements technologiques), par la nature saisonnière de certains emplois, par les conditions de travail propres à certains emplois, par le manque de mobilité géographique ou inter-professionnelle de la main-d'oeuvre, par le contingentement des admissions ou les lacunes de la formation dans les établissements d'enseignement, etc.

Type de document: s
Notice(s) connexe(s): 8470629

EDUQ 8470521

Surplus et pénuries de main-d'oeuvre au Québec pour 1985

Québec

EDUQ 8470521

SURPLUS ET PENURIES DE MAIN-D'OEUVRE AU QUEBEC POUR 1985

Diagnostics par groupe professionnel
et par région

Service des études régionales
et de l'analyse conjoncturelle
Direction de la recherche

MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SECURITE DU REVENU

MARS 1984

AVANT-PROPOS

La Direction de la recherche du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu considère la diffusion des résultats de ses analyses comme un aspect primordial de son rôle. C'est pourquoi elle met à la disposition du public, pour la deuxième année consécutive, ses prévisions sur les déséquilibres de main-d'oeuvre qui caractériseront à court terme le marché du travail québécois. Ainsi, ce document présente les surplus et les pénuries de main-d'oeuvre prévus pour 1985, par région administrative et par groupe professionnel.

La volonté de répondre de mieux en mieux aux attentes suscitées par l'accueil réservé à la version de l'an dernier a animé les efforts consentis à l'amélioration de la méthode utilisée. Mais un objectif demeure: celui de fournir des renseignements pertinents, détaillés et fiables aux divers intervenants des domaines de la main-d'oeuvre et de la formation, de même qu'aux agents socio-économiques en général.

Il importe de souligner la contribution majeure fournie par les divers organismes ayant participé au processus de consultation: ministères et organismes para-gouvernementaux, associations professionnelles, associations patronales et syndicales. Une collaboration aussi fructueuse ne peut que rehausser la qualité du produit. Faut-il rappeler que la Direction de la recherche prie instamment les lecteurs de lui adresser toutes questions, commentaires ou suggestions qu'ils jugeront appropriés.

Monique Frappier-DesRochers
Directrice de la recherche

EQUIPE DE REALISATION

Ce document résulte du travail des membres du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, sous la supervision de Robert Gauthier, chef du Service jusqu'en janvier 1984, et de Smaïl Bouikni, actuellement chef par intérim.

La conception méthodologique, la coordination et la rédaction ont été réalisées par un comité de travail composé de Gilles Brabant (responsable), Michel Cloutier, Michel Cournoyer, Gabriel Laroche et Yves Larocque.

L'analyse régionale a été effectuée par les économistes du Service postés en région:

Louis-Mari Rouleau,	Bas St-Laurent-Gaspésie
Gilles Gauthier,	Saguenay-Lac St-Jean
Normand Julien,	Québec
Jules Bergeron,	Mauricie-Bois-Francs
Serge Paré,	Estrie
Alain Dufour,	Montérégie
Michel Cloutier,	Montréal-Centre
Luc Parent,	Laurentides-Lanaudière
Yves Larocque,	Outaouais
Marie-Josée Marcoux,	Abitibi-Témiscamingue
André Lepage,	Côte-Nord

Nicole Froment et Louise Trépanier ont apporté une aide précieuse à différentes étapes de l'exercice. Lucie Fournier a accompli le travail soigné de dactylographie et de présentation du document.

TABLE DES MATIERES

PAGE

AVANT-PROPOS.....III

EQUIPE DE REALISATION.....V

INTRODUCTION.....1

METHODOLOGIE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....5

SOMMAIRE DES RESULTATS.....17

RESULTATS PAR GROUPE PROFESSIONNEL ET PAR REGION.....23

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION.....191

LISTE ALPHABETIQUE DES TITRES DE GROUPES DE BASE.....197

INTRODUCTION

L'année 1983 a vu la situation de l'emploi s'améliorer sensiblement au Québec. Cependant, le nombre de chômeurs demeure fort élevé et les prévisions à court et à moyen terme indiquent que le taux de chômage ne diminuera que lentement au cours des prochaines années, et cela même si la reprise de l'économie s'affermit. Cette évolution probable de la conjoncture, accompagnée de changements technologiques qui affectent tant la répartition de l'emploi entre les professions que la nature même des tâches des travailleurs, ne fait que confirmer la nécessité de l'information sur les déséquilibres de main-d'oeuvre prévus dans chacune des professions.

La Direction de la recherche publie donc, encore cette année, les résultats de ses prévisions à court terme sur les déséquilibres de main-d'oeuvre par région et par groupe professionnel. Rappelons que ces prévisions sont utilisées, dans différents ministères et organismes du gouvernement du Québec, à des fins d'orientation et de planification de politiques et de programmes; par ailleurs, plusieurs autres intervenants socio-économiques, comme les conseillers en orientation, les conseillers en information scolaire et professionnelle, les employeurs et les syndicats, pourront y puiser des renseignements utiles.

Ces dernières prévisions sur l'état du marché du travail par profession ont été réalisées au cours de l'été 1983 et portent sur l'année 1985. Il serait hasardeux de tenter d'établir une comparaison entre les présents résultats et ceux obtenus lors de l'exercice de l'été 1982 et portant sur l'année 1984. L'analyse comparative des deux publications ne peut donner une idée exacte de l'évolution des professions entre 1984 et 1985. D'une part, ce sont des exercices de prévision; or seules les réalisations, si elles étaient mesurées, seraient une indication de l'évolution de l'emploi par catégorie professionnelle. D'autre part, plusieurs modifications ont été apportées à chacun des deux volets, l'un quantitatif et l'autre qualitatif, de la méthodologie utilisée lors de l'exercice précédent. Ces changements ont été faits

dans l'intention de réduire la marge d'erreur reliée aux prévisions. Ainsi de nouvelles connaissances factuelles, de même que des travaux similaires effectués ailleurs, ne peuvent qu'améliorer la qualité des résultats, d'une année à l'autre.

La disponibilité de données tirées du Recensement du Canada de 1981, sur la profession des individus faisant partie de la population active expérimentée de chacun des secteurs d'activité économique, a permis la projection jusqu'en 1985 des structures professionnelles de la demande de main-d'oeuvre. Par ailleurs, le remplacement de la main-d'oeuvre a été évalué à partir de taux d'érosion par groupe professionnel, provenant du Système de projection des professions au Canada; ces taux d'érosion ont ensuite été appliqués aux prévisions d'emploi du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, de façon à obtenir une prévision du nombre de personnes à remplacer. L'an dernier, la prévision du nombre de personnes à remplacer avait été tirée directement des prévisions 1979-1985 de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, sans utiliser les taux d'érosion comme intermédiaire.

Du côté de l'offre de main-d'oeuvre, deux modifications ont aussi été apportées. La structure professionnelle des chômeurs, selon le Recensement du Canada de 1981, a permis de ventiler les prévisions régionales du nombre de chômeurs. L'an dernier, cette ventilation avait été faite à partir des inscriptions dans les bureaux de placement publics. La deuxième modification apportée à la mesure de l'offre consiste à ne plus additionner les finissants des maisons d'enseignement à la prévision du nombre de chômeurs. En effet, le nombre de chômeurs inclut les finissants qui seront disponibles et à la recherche d'un emploi, au même titre que toute autre personne que l'on prévoit être en chômage. Une telle mesure se rapproche davantage du concept de chômage utilisé par l'Enquête sur la population active. Est ainsi abandonnée l'hypothèse implicite voulant qu'aucun finissant ne se retrouve dans les rangs des chômeurs.

Aux modifications du volet quantitatif, dont viennent d'être tracées les grandes lignes, s'ajoutent les changements apportés au volet qualitatif. Ainsi, les résultats quantitatifs ne sont plus révisés systématiquement sur la base de divers indicateurs de nature opérationnelle. Par ailleurs, la consultation a été menée auprès d'un nombre beaucoup plus important d'intervenants. Un effort a été fait non seulement pour élargir le niveau de couverture des différentes activités économiques et des différentes professions, mais aussi pour assurer un meilleur équilibre entre les représentants des employés et des employeurs. Comme la consultation a pour but de recueillir de l'information qualitative sur les groupes professionnels de base et sur les professions, le questionnaire proposé a été davantage détaillé. Enfin, la méthode de confrontation des résultats des deux volets a été raffinée, afin de tenir compte des modifications apportées à chacun d'entre eux et de façon à mieux pondérer leur fiabilité relative.

Le lecteur trouvera, dans la section suivante, de plus amples détails sur ces modifications, de même qu'un résumé de l'ensemble de la méthodologie de prévision. Puis, un sommaire des résultats esquisse les grandes lignes du marché du travail prévu pour 1985. Les résultats détaillés, par région administrative et par groupe professionnel, occupent ensuite la majeure partie du document. Enfin, une liste des organismes ayant participé à la consultation, de même que la liste alphabétique des titres des groupes professionnels de base, viennent compléter le tout.

METHODOLOGIE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Le marché du travail met en relation une foule d'agents socio-économiques présentant des comportements et des attentes très variés. L'analyse de cette réalité mouvante, et à fortiori la prévision de celle-ci, soulèvent plusieurs problèmes complexes. La méthode utilisée pour prévoir les déséquilibres de main-d'oeuvre au Québec pour 1985, par région administrative et par groupe professionnel, repose donc sur un certain nombre d'hypothèses, ce qui suggère une interprétation prudente des résultats présentés dans ces pages. La présente section expose le champ de la prévision, résume la méthode utilisée et indique quelques points de repère devant guider l'interprétation des résultats. Les lecteurs intéressés par ces questions pourront obtenir un document plus complet sur la méthodologie en s'adressant à la Direction des communications du Ministère.

1. Champ de la prévision

1.1 Horizon de prévision

Les résultats présentés portent sur l'année 1985, et non sur la situation actuelle du marché du travail québécois. Bien sûr, comme on le verra plus loin, l'état actuel du marché influence ce qui se passera en 1985; toutefois l'aspect prévisionnel de cette analyse, effectuée à l'été 1983, ne doit pas être oublié. Par ailleurs, il ne s'agissait pas de prévoir l'état du marché à un moment particulier de l'année 1985, mais plutôt la situation qui prévaudra, en moyenne, au cours de cette année-là.

1.2 Groupes professionnels

La classification et les définitions des groupes professionnels et des professions traitées dans le présent document reposent essentiellement sur la Classification canadienne descriptive des professions (C.C.D.P.).[1] En fait, la C.C.D.P. comporte quatre niveaux de classification des professions: le grand groupe, le sous-groupe, le groupe de base et la profession. Chaque grand groupe (code à 2 chiffres) comprend plusieurs sous-groupes (code à 3 chiffres); chaque sous-groupe comprend plusieurs groupes de base (code à 4 chiffres) et chaque groupe de base comprend plusieurs professions (code à 7 chiffres). Depuis la parution de la C.C.D.P. en 1971, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada a publié plusieurs volumes révisant certains grands groupes de professions, suite aux changements observés dans le monde du travail; elle publie aussi annuellement le Guide de la C.C.D.P.[2] qui contient de nouvelles descriptions de professions. La présente analyse, qui tient compte de ces modifications, a été effectuée au niveau des 500 groupes de base (code à 4 chiffres) -souvent appelés "groupes professionnels"- et au niveau des professions (code à 7 chiffres). Les résultats sont exposés par groupe professionnel (un tableau pour chaque groupe) et, lorsque l'information obtenue le permet, par profession (notes en bas des tableaux).

Par ailleurs, les données du Recensement du Canada de 1981, qui ont servi à répartir l'emploi des secteurs d'activité entre les groupes professionnels, sont produites sur la base de la version de 1971 de la

---

(1) CANADA. MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE L'IMMIGRATION.-- Classification canadienne descriptive des professions 1971.-- Ottawa: Le Ministère, 1971.--t.1: Classification et définitions.

(2) CANADA. COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE L'IMMIGRATION.-- Classification canadienne descriptive des professions - Guide. 4e édition.-- Ottawa: La Commission, 1982.

Classification type des professions (C.T.P.)[1]. La C.T.P. diffère quelque peu de la C.C.D.P.: elle ne comporte que trois niveaux de classification (le grand groupe, le sous-groupe et le groupe de base), dont les codes sont presqu'identiques à ceux de la C.C.D.P.. Les principales différences de classification, au niveau des groupes de base, sont présentées dans la liste alphabétique des titres de groupe de base qui complète le présent document, aux endroits appropriés. Puisqu'une source essentielle de données repose sur la C.T.P., il a fallu s'y conformer et, donc, s'écarter quelque peu de la C.C.D.P..

Plusieurs titres de groupes professionnels se terminent par la mention "non classés ailleurs". Il s'agit de groupes professionnels composés de professions qui n'ont pu être classées dans d'autres groupes à cause de leur nature particulière, parce qu'elles chevauchaient deux ou plusieurs groupes, parce que leur apparition récente ne permettait pas de les classer définitivement, ou à cause de leur faible importance économique. Ces groupes professionnels doivent être considérés, même s'ils sont de nature résiduelle. L'interprétation des diagnostics les concernant pourra cependant poser des difficultés, lorsque par exemple on y retrouve à la fois des professions spécialisées et d'autres beaucoup moins spécialisées. De plus, les titres des groupes professionnels portant la mention "non classés ailleurs" ressemblent souvent à ceux des groupes qui les précèdent. Le lecteur pourra alors se référer à la C.C.D.P. pour connaître la composition exacte de chacun des groupes touchés.

Le diagnostic posé pour un groupe professionnel ne se reflète pas forcément dans chacune des professions qui le composent. En effet, un groupe professionnel peut rassembler une cinquantaine de professions; il arrive qu'à l'intérieur d'un même groupe professionnel, quelques

---

(1) STATISTIQUE CANADA. Division des normes.-- Classification type des professions-1980.-- Ottawa: La division, 1981. (ce manuel contient des tables de comparaison avec la version de 1971)

professions connaissent des pénuries de main-d'oeuvre, alors que d'autres connaissent des surplus. Ainsi, apparaissent de nombreux cas où le groupe professionnel connaît un surplus de main-d'oeuvre, alors qu'une ou plusieurs des professions comprises dans ce même groupe connaissent des pénuries.

Lorsqu'aucun diagnostic n'apparaît pour un groupe professionnel, dans une ou plusieurs régions, ou même dans toutes les régions, ce groupe ne doit pas être automatiquement considéré en équilibre à ces endroits. Trois facteurs ont pu causer cette absence de résultat: 1) la faible quantité d'informations concernant le groupe ne permet pas de poser un diagnostic valable, 2) le groupe professionnel comporte un niveau d'emploi très faible ou nul et alors un diagnostic ne serait pas pertinent, 3) le nombre et la diversité des professions que comporte le groupe professionnel diminuent la pertinence d'un diagnostic global pour le groupe. Dans ce dernier cas, toutefois, lorsque l'information sur certaines professions (parmi celles qui composent le groupe) est suffisante, elle est présentée en bas du tableau correspondant au groupe.

1.3 Régions administratives

L'analyse du marché du travail des groupes professionnels a été faite pour chacune des onze (11) régions administratives, de même que pour l'ensemble du Québec. Même si elles ne sont pas étanches, les régions offrent chacune des caractéristiques particulières qui se reflètent sur le marché du travail; c'est pourquoi le diagnostic peut varier d'une région à l'autre, pour le même groupe professionnel. A première vue, ces différences peuvent surprendre, étant donné la mobilité interrégionale. Celle-ci se présente sous deux formes différentes: d'une part, les personnes qui quittent leur région de façon définitive, d'autre part, celles qui passent d'une région à l'autre à tous les jours pour se rendre à leur travail. Le premier cas a été considéré implici-

tement dans la prévision de l'offre de main-d'oeuvre disponible. Quant aux déplacements quotidiens, ils varient d'un groupe professionnel à l'autre et se limitent souvent aux zones limitrophes des régions; de plus, ils n'affectent pas les résultats, puisque les données utilisées, tant dans la prévision de la demande que dans la prévision de l'offre, reposent sur le lieu de résidence des personnes faisant partie de la population active, préservant ainsi la cohérence du modèle. Par ailleurs, certains diagnostics régionaux vont dans le même sens que le diagnostic national tandis que d'autres s'y opposent: on ne doit évidemment pas y voir de contradiction.

2. Méthode de prévision

La méthode de prévision retenue pour les fins de cette étude comporte deux volets: un volet quantitatif basé sur l'utilisation de données statistiques, et un volet qualitatif basé sur un processus de consultation.

2.1 Volet quantitatif

L'approche quantitative servant à prévoir les déséquilibres de main-d'oeuvre pour 1985 consiste à comparer la demande additionnelle de main-d'oeuvre (le nombre de postes qu'il faudra combler) avec l'offre de main-d'oeuvre disponible (le nombre de travailleurs aptes et disposés à occuper ces emplois). La demande de main-d'oeuvre provient donc des employeurs et représente le nombre de travailleurs qu'ils doivent embaucher pour assurer un certain niveau de production de biens et services. L'offre de main-d'oeuvre, quant à elle, correspond à la quantité de ressources humaines disponible sur le marché, c'est-à-dire le nombre de personnes disposées à offrir leurs services. Ces variables sont évaluées pour chaque groupe professionnel et pour chaque région.

2.1.1 Prévision de l'emploi

Du côté de la demande, la partie des besoins en main-d'oeuvre due à l'évolution de l'activité économique représente le premier élément à considérer. Les prévisions d'emploi pour 1984 et 1985, par secteur d'activité et par région, jouent un rôle essentiel à cet égard. Dans le cas présent, ces prévisions proviennent du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle[1], qui les a effectuées à l'été 1983. Une fois converties en prévisions d'emploi par groupe professionnel et par région, la différence entre les niveaux prévus pour 1984 et 1985 représente la création nette d'emplois, c'est-à-dire les besoins en main-d'oeuvre, dus à l'évolution de l'activité économique, qui apparaîtront en 1985.

2.1.2 Structures professionnelles

La structure professionnelle d'un secteur d'activité montre comment se répartit l'emploi du secteur entre les différents groupes professionnels. Cette année, les structures professionnelles proviennent du Recensement du Canada de 1981: il s'agit, en fait, du nombre de personnes faisant partie de la population active expérimentée, par région, par secteur d'activité et par groupe professionnel. La disponibilité de ces données comporte deux avantages majeurs. Premièrement, elles reflètent l'évolution des structures professionnelles entre le Recensement de 1971 et celui de 1981; deuxièmement, elles permettent de prévoir l'évolution de ces structures entre 1981 et 1985, en se basant sur l'évolution historique entre 1971 et 1981. A titre d'exemple, une telle procédure permet d'intégrer à la prévision des déséquilibres de main-d'oeuvre l'augmentation, survenue entre 1971 et 1981, de la proportion des groupes professionnels reliés à l'informatique dans l'em-

---

(1) BOUIKNI, Smaïl. -- "Le marché du travail au Québec de 1983 à 1985"/ par Smaïl Bouikni et al. -- Le marché du travail, vol.4, no 10 (octobre 1983). -- pp.48-52.

ploi de plusieurs secteurs d'activité, aux dépens de groupes de professions plus traditionnelles.

2.1.3 Remplacement

La deuxième composante de la demande additionnelle de main-d'oeuvre touche les besoins de remplacement, suite aux décès et aux retraites. Ces besoins ont été estimés au moyen de taux d'érosion indiquant, pour chaque groupe professionnel, le pourcentage de la main-d'oeuvre qui doit être remplacé pendant une année donnée dans l'ensemble du Québec. Les taux d'érosion proviennent du Système de projection des professions au Canada; ces taux ont été appliqués aux prévisions d'emploi par groupe professionnel et par région pour 1985, obtenues lors du calcul de la première composante de la demande additionnelle. Le résultat ainsi obtenu représente le nombre de postes à combler dus à l'érosion.

2.1.4 Demande additionnelle

L'addition des deux composantes, c'est-à-dire d'une part les besoins en main-d'oeuvre dus à l'évolution de l'activité économique et d'autre part les besoins de remplacement, donne la demande additionnelle de main-d'oeuvre. Cette opération est effectuée sur chacun des groupes professionnels et pour chacune des régions.

2.1.5 Offre disponible

La détermination de l'offre de main-d'oeuvre disponible repose sur la prévision du nombre de chômeurs pour 1985 dans chacune des régions du Québec. Ce nombre global, couvrant l'ensemble des groupes professionnels d'une région, provient de la prévision des indicateurs du marché du travail effectuée par le Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle. La disponibilité des données du Recensement

de 1981 a permis d'utiliser la structure professionnelle du chômage, telle qu'établie par le Recensement, afin de répartir le nombre global de chômeurs prévu pour chaque région entre les groupes professionnels. L'équation entre l'offre disponible et le nombre de chômeurs prévu, sans y ajouter d'autres composantes, se base sur l'hypothèse implicite voulant que tout nouvel arrivant sur le marché du travail traverse une phase de recherche d'emploi et donc se retrouve d'abord parmi les chômeurs.

2.1.6 Diagnostic préliminaire

La différence entre la demande additionnelle et l'offre disponible permet de voir s'il y a déséquilibre de main-d'oeuvre; le signe de cette différence, quant à lui, indique le sens du déséquilibre: lorsque la demande est supérieure à l'offre, il y a pénurie de main-d'oeuvre, tandis que lorsque la demande est inférieure à l'offre, il y a surplus de main-d'oeuvre. Afin de mieux percevoir l'importance du déséquilibre pour le marché du travail concerné, la différence entre la demande et l'offre est divisée par le nombre d'emplois prévu pour 1985; cette opération, effectuée pour chaque groupe professionnel et pour chaque région, permet de qualifier le déséquilibre, s'il y a lieu, comme étant léger, moyen ou sévère. La méthode statistique de regroupement qui a conduit à une telle classification des déséquilibres est décrite de façon plus détaillée dans le document technique sur la méthodologie. On obtient ainsi un diagnostic préliminaire, qui pourra être modifié par les résultats tirés de la consultation.

2.2 Volet qualitatif

Les données opérationnelles récentes sur le marché du travail, telles que les taux de placement des finissants des maisons d'enseignement et les inscriptions des travailleurs sans emploi ou des postes vacants dans les bureaux de placement publics, peuvent fournir des in-

dications pertinentes sur l'évolution à court terme du marché du travail par profession. Cependant, comme leur degré de couverture de ce marché ainsi que leur niveau de fiabilité varient énormément, il a paru préférable de ne pas réviser systématiquement les diagnostics préliminaires sur cette seule base; par ailleurs, ces données opérationnelles continuent de jouer un rôle, à titre d'éléments de connaissance du marché du travail, lors de la consultation des intervenants et en particulier chez les économistes du Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle postés en région.

Des informations de nature qualitative ont été recueillies dans le cadre d'un processus étendu de consultation se déroulant tant au niveau national qu'au niveau de chacune des régions administratives. Parmi la liste d'intervenants consultés, que l'on retrouve à la fin de ce document, citons des ministères, des organismes para-gouvernementaux, des corporations et des associations professionnelles, des regroupements d'employeurs et des associations syndicales. Des efforts particuliers ont été apportés, par l'intermédiaire des comités consultatifs régionaux entre autres, afin d'assurer une couverture plus étendue des différents secteurs d'activité économique et un meilleur équilibre entre les organismes patronaux et syndicaux. Les consultations ont été menées au moyen d'une grille de questions précises remise à chaque intervenant et complétée suite à l'envoi d'explications détaillées ou suite à une rencontre entre l'économiste en région et l'intervenant.

Les informations obtenues lors de ces consultations jouent deux rôles importants dans la prévision des déséquilibres de main-d'oeuvre. Premièrement, elles permettent de réviser le diagnostic préliminaire émis sur les groupes professionnels; tel que mentionné dans l'introduction, la procédure guidant cette révision a fait l'objet d'une attention particulière, de façon à refléter les modifications apportées à la méthodologie par rapport à l'an dernier et dans le but de tirer profit au maximum de l'apport des deux volets. Deuxièmement, la consultation fournit des renseignements singulièrement utiles sur les déséquilibres

à un niveau plus désagrégé, celui des professions proprement dites, étant donné l'absence presque totale de données chiffrées à ce niveau.

3. Interprétation des résultats

Cet exercice de prévision repose sur un certain nombre d'hypothèses reliées à divers aspects de la méthodologie: la théorie sous-jacente, la nature du modèle quantitatif, les insuffisances des données, les limites des systèmes de classification (celui des professions, entre autres), le scénario macro-économique retenu, la procédure de consultation des agents économiques. Ainsi, certains phénomènes qui caractérisent le fonctionnement du marché du travail, comme par exemple la mobilité interprofessionnelle, n'ont pu être intégrés explicitement à l'analyse. Le recours à la consultation, même s'il implique l'ajout de quelques hypothèses, se justifie aisément par le fait qu'il vient pallier en partie les lacunes du volet quantitatif. Toutefois, même restreinte, la zone d'incertitude demeure car un déséquilibre prévu peut ne pas se concrétiser si, par exemple, un ajustement rapide et imprévisible du marché du travail survient; en fait, la diffusion d'information sur les déséquilibres prévus a précisément pour objectif de favoriser de tels ajustements.

Les limites inhérentes à la prévision des déséquilibres de main-d'oeuvre doivent baliser l'interprétation des diagnostics formulés, surtout lorsque ceux-ci servent à la prise de décision. A cet égard, l'élément le plus important à retenir réside dans la relativité des diagnostics présentés dans ces pages. En effet, l'indicateur qui résulte du volet quantitatif et qui mène au diagnostic préliminaire sur les groupes professionnels met le déséquilibre (demande-offre) en relation avec le niveau d'emploi prévu pour 1985. Le degré de gravité assigné au déséquilibre est donc mesuré du point de vue du marché du travail du groupe professionnel dans la région concernée. Ainsi, une pénurie de main-d'oeuvre est dite sévère, lorsqu'elle est de nature à

nuire sensiblement aux entreprises qui demandent la main-d'oeuvre du groupe professionnel visé; tandis qu'un surplus est dit sévère lorsqu'il affectera sensiblement les individus composant l'offre de main-d'oeuvre du groupe professionnel visé.

Sur un plan plus général, présenter des diagnostics (surplus léger, par exemple) plutôt que des résultats chiffrés, a pour but de souligner l'ordre de grandeur des déséquilibres. Cet ordre de grandeur s'avère en effet plus fiable que la valeur précise de l'indicateur tiré du modèle quantitatif. La méthode statistique de regroupement des groupes professionnels, sur la base de cet indicateur chiffré, vise justement à augmenter la fiabilité des diagnostics. Par ailleurs, l'arrimage entre le volet quantitatif et le volet de la consultation se trouve ainsi facilité par le passage à des diagnostics d'ordre qualitatif.

Les remarques portant sur les professions proprement dites nécessitent une interprétation un peu plus nuancée, parce qu'elles concernent un niveau d'information plus désagrégé, parce qu'elles ne sont pas soutenues par une analyse quantitative et parce qu'à ce niveau, la mobilité interprofessionnelle risque davantage d'embrouiller les prévisions. Toutefois, les avis provenant de la consultation, qui sont à la base des pénuries signalées dans les professions, sont considérés fiables et représentatifs. Par ailleurs, l'absence de remarque au sujet d'une profession n'équivaut pas à un diagnostic de surplus ou d'équilibre, mais elle signifie simplement qu'aucune information précise et claire n'a été recueillie.

L'horizon de prévision, c'est-à-dire l'année 1985, nécessite quelques précisions. Le fait qu'il s'agisse de prévoir la situation moyenne du marché du travail de 1985 obligera le lecteur à quelques ajustements, lorsqu'il consultera les diagnostics se rapportant à des groupes professionnels affectés par des fluctuations saisonnières importantes. Par ailleurs, la situation devant prévaloir en 1986 ou en 1987 ne peut être déduite directement des prévisions exposées dans ce document.

Certains groupes professionnels, comme ceux de contremaîtres et, à un degré moindre, ceux de contrôleurs et vérificateurs, présentent des problèmes d'interprétation particuliers, étant donné que l'offre de main-d'oeuvre s'avère difficile à déceler. Dans le cas des contremaîtres, des ajustements ont été effectués la plupart du temps. Cependant les diagnostics doivent être utilisés avec circonspection.

En termes d'intégration au marché du travail, un même diagnostic dans deux groupes professionnels différents se traduira rarement par un nombre semblable de postes à combler, étant donné que le nombre d'emplois varie beaucoup d'un groupe à l'autre et d'une région à l'autre. De plus, la présence d'un surplus de main-d'oeuvre ne doit pas être perçue comme une absence totale de débouchés pour les nouveaux venus. Un tel surplus indique que les candidats seront plus nombreux que les postes à combler, ce qui ne peut qu'augmenter l'importance d'une préparation professionnelle adéquate. De même, la présence d'une pénurie de main-d'oeuvre ne signifie pas qu'il sera impossible de dénicher un candidat répondant aux exigences, mais elle signale l'importance d'une bonne procédure de recrutement.

SOMMAIRE DES RESULTATS

Les résultats présentés de façon détaillée dans la partie qui suit révèlent un fort excédent global de main-d'oeuvre en 1985, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il n'y aura pas de pénuries dans certains groupes professionnels, ou dans certaines professions, dans les différentes régions administratives du Québec.

En effet, même si selon les prévisions du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, le marché du travail québécois devrait compter plus de 400 000 chômeurs en 1985, le manque de correspondance entre les caractéristiques des travailleurs disponibles et celles des postes ouverts entraînera des pénuries de main-d'oeuvre. Parmi les causes de cette inadéquation entre l'offre et la demande de main-d'oeuvre, citons les facteurs d'ordre structurel (comme les changements technologiques), la nature saisonnière de certains emplois, les conditions de travail particulières propres à certaines professions, le manque de mobilité (géographique ou inter-professionnelle) de la main-d'oeuvre, la réglementation, le contingentement des admissions et les lacunes de la formation dans les maisons d'enseignement, ainsi que le manque d'expérience des candidats désirant occuper les emplois disponibles.

Par ailleurs, étant donné que les mécanismes d'ajustement du marché du travail ne peuvent fonctionner parfaitement et instantanément, il est normal d'observer la coexistence de surplus et de pénuries de main-d'oeuvre.

Ainsi, dans le secteur de l'agriculture, le caractère saisonnier des emplois de même que les conditions de travail particulières entraîneraient des pénuries d'ouvriers agricoles des cultures maraîchères et fruitières. Les récentes politiques gouvernementales, visant l'amélioration tant des sols que des troupeaux, entraîneraient des pénu-

ries d'ingénieurs agronomes, de bactériologistes des sols et d'ouvriers agricoles de l'élevage dans les principales régions agricoles du Québec. De plus, les conducteurs de machines agricoles pourraient se retrouver en forte demande en raison de la mécanisation accrue des opérations agricoles.

Cette mécanisation devrait se retrouver aussi dans le secteur de l'exploitation forestière et entraîner des surplus dans les professions de type traditionnel comme les bûcherons. Le programme de reboisement, qui fait partie du plan de relance de l'économie annoncée par le gouvernement du Québec à la fin de 1983, pourrait occasionner des pénuries d'employés sylvicoles, comme les cueilleurs de cônes, dans certaines des régions-ressources du Québec.

Quant au secteur des mines, qui retrouvera à peine en 1985 son niveau d'emploi d'avant la crise, des surplus généralisés de main-d'oeuvre y sont prévus. Toutefois, certains emplois spécialisés offrant des conditions de travail difficiles pourraient faire face à des pénuries en 1985; les conducteurs de carotteurs ainsi que les perceurs de galerie constituent des exemples de ce type d'emplois très spécialisés.

Chez les travailleurs du bâtiment, qui sont confrontés à un type de chômage très particulier, à savoir le chômage intermittent (période de chômage entre deux chantiers), un surplus généralisé est à prévoir. Toutefois, des pénuries saisonnières sont prévues dans certaines régions, notamment chez les couvreurs, les carreleurs et les peintres. De plus, la nécessité pour les consommateurs de changer leurs habitudes de consommation énergétique entraînerait des pénuries de travailleurs spécialisés comme les ouvriers à l'injection de mousse isolante, les poseurs de matériaux isolants et les calorifugeurs. Les poseurs et les monteurs d'installations au gaz se retrouveraient aussi en forte demande en raison de la réalisation du gazoduc dans quelques régions du Québec. Par ailleurs, mentionnons que dans certaines régions des postes vacants de monteurs de lignes et de matériel de télécommunication ne

seraient pas comblés en 1985. Enfin, l'accélération du programme d'assainissement et d'épuration des eaux, annoncée dans le cadre du programme de relance, pourrait amener des pénuries de techniciens de l'épuration des eaux.

Dans le secteur manufacturier, la poursuite des programmes de modernisation des équipements consolidera les emplois existants tout en créant peu de nouveaux emplois. Ainsi, pour les travailleurs des branches d'activité comme le textile et les pâtes et papier, des secteurs qui profitent largement de ces programmes, des surplus généralisés de main-d'oeuvre sont à prévoir. Seront plus particulièrement touchés les travailleurs qui n'auront su acquérir le perfectionnement nécessaire à l'opération des nouveaux équipements.

Les avantages comparatifs dont profite l'économie québécoise du côté des approvisionnements hydro-électriques suscitent des projets d'investissements majeurs dans l'industrie de la première transformation des métaux et entraîneraient quelques pénuries de travailleurs spécialisés dans les régions concernées. Les techniciens en génie métallurgique, les fondeurs au cubilot, les couleurs de fonderie ainsi que les noyauteurs sur machine sont des exemples de professions où les postes vacants seraient difficilement comblés.

Quant à l'industrie des équipements de transport, où des investissements majeurs ont été annoncés en 1983 dans les secteurs de l'aéronautique et de la construction navale, des pénuries de travailleurs oeuvrant principalement dans la recherche et le développement sont à prévoir, que ce soit au niveau des professionnels ou des techniciens. Les ingénieurs-concepteurs en aérospatiale et en construction navale, les techniciens et technologues en génie électrique et électronique, en génie naval, en génie aérospatial et en génie mécanique ainsi que les dessinateurs en aéronautique et en construction navale constituent des exemples de professions où les perspectives d'emploi apparaissent excellentes.

Des pénuries de main-d'oeuvre sont aussi prévues dans certaines spécialités, notamment chez les usineurs, un groupe de métiers qui se retrouvent dans plusieurs secteurs de l'activité manufacturière. L'absence de relève compétente, due au faible intérêt des nouveaux travailleurs pour ces professions, entraînerait dans plusieurs régions des pénuries d'outilleurs-ajusteurs, de régleurs-conducteurs de machines-outils, de soudeurs spécialisés et de tôliers.

Malgré le surplus global de mécaniciens en général, des pénuries sont prévues dans quelques spécialités dans plusieurs régions. C'est le cas, notamment, des réparateurs de motocyclettes, d'aéronefs, de métiers à tisser, de machines agricoles, d'articles de sport et d'appareils électriques et électroniques tels les caisses enregistreuses, les équipements audio-visuels et les robots.

Il faut mentionner les nombreux débouchés qui s'offriront pour les travailleurs qui auront su acquérir les compétences devenues nécessaires suite à l'implantation de systèmes informatiques dans de nombreux secteurs d'activité économique. Il suffit de penser à la robotique, à la télématique ou à la bureautique, tous des domaines où s'offriront de bonnes possibilités d'emplois, accompagnées cependant de la disparition de nombreux emplois traditionnels. Des professions comme analyste en informatique des problèmes commerciaux, ingénieur électronicien et ingénieur en informatique, programmeur d'applications et programmeur au réglage numérique des machines-outils, dessinateur de matériel électronique et opérateur d'unité de traitement de texte verraient un nombre de travailleurs insuffisant pour occuper les postes disponibles.

En dépit d'une progression soutenue de l'emploi dans le secteur des transports d'ici 1985, on prévoit que la main-d'oeuvre existante sera largement suffisante. Cependant, dans certaines régions, des pénuries sont à prévoir chez les régulateurs du transport routier et chez les techniciens-répartiteurs du transport intermodal.

Pour ce qui est des travailleurs des services, les faibles qualifications nécessaires pour occuper les postes qui pourraient devenir vacants d'ici 1985 feront perdurer les surplus dans la majorité des professions de ce secteur. Toutefois, dans certaines régions, des postes de cuisiniers spécialisés, tels chefs pâtissiers, chefs sauciers et cuisiniers d'établissement, pourraient soulever des problèmes de recrutement.

Dans le secteur du commerce, on observera malgré un roulement élevé de la main-d'oeuvre et des conditions de travail particulières, des surplus généralisés de vendeurs. Toutefois, dans plusieurs régions, en plus d'un manque de chefs des ventes, des pénuries d'agents immobiliers et de vendeurs-techniciens sont à prévoir. En effet, dans ce genre de professions, l'exigence de qualités personnelles particulières ainsi que d'une connaissance approfondie des produits à vendre entraînerait un manque de candidats qualifiés.

Chez le groupe des enseignants, la baisse du taux de natalité ainsi que l'augmentation du nombre moyen d'élèves par classe entraîneront un surplus de professeurs, en particulier aux niveaux primaire et secondaire. Cependant, des pénuries sont à prévoir chez les agents de formation dans certains secteurs industriels ainsi que chez les moniteurs de conduite automobile.

Dans le secteur des services de santé, des pénuries de médecins spécialistes sont prévues un peu partout au Québec mais plus particulièrement hors des grands centres urbains et dans les régions éloignées. Dans ces dernières, des pénuries sont aussi prévisibles chez les médecins généralistes. En ce qui concerne les travailleurs du réseau des affaires sociales, les restrictions budgétaires adoptées par le gouvernement québécois, conjuguées au ralentissement de l'expansion des établissements, entraîneront l'apparition ou le maintien de surplus généralisés. Seuls les programmes gouvernementaux de soins dentaires ainsi que de santé et de sécurité du travail pourraient causer des

pénuries dans certaines régions. C'est le cas, notamment, chez les hygiénistes dentaires, les infirmières en hygiène industrielle et les ingénieurs chargés de la sécurité industrielle où pourraient surgir des problèmes de recrutement en 1985.

Enfin, chez les directeurs et administrateurs, on prévoit pour 1985 des pénuries dans plusieurs domaines et dans plusieurs régions. En effet, ce type d'emplois requiert, en plus d'une formation académique très poussée, une expérience pertinente. Les directeurs de transports et des télécommunications, les directeurs de travaux de construction et les directeurs des achats représentent des professions où des pénuries devraient subsister d'ici deux ans.

Rappelons en terminant que la présentation des déséquilibres de main-d'oeuvre qui précède ne constitue qu'un bref résumé de l'ensemble des surplus et pénuries de main-d'oeuvre qui devraient survenir l'an prochain. Le lecteur est donc invité à consulter les tableaux et commentaires qui font l'objet de la prochaine partie, et qui présentent les résultats détaillés par groupe professionnel et par région, pour obtenir une vision complète de l'état du marché du travail prévu pour l'année 1985.

RESULTATS PAR GROUPE PROFESSIONNEL ET PAR REGION

SIGNIFICATION DES ABREVIATIONS UTILISEES DANS LES TABLEAUX

SS : surplus sévère

SM : surplus moyen

SL : surplus léger

E : équilibre

PL : pénurie légère

PM : pénurie moyenne

PS : pénurie sévère

-- : non disponible

C.C.D.P. 1130	Directeurs généraux et autres cadres supérieurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	E	E	P L	S L	E	S L	E	P M	E	E

1130 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1131	Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	P L	- -	- -	P L	P M	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 1132	Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	E	E	P L	P L	E	P L	P L	- -	- -	P L

C.C.D.P. 1133	Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	E	E	E	S L	S L	E	S L

C.C.D.P. 1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	E	E	E	S L	P L	E	E	- -	- -	E

1134 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1135	Directeurs financiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	P L	P L	P L	P L	P L	P L	E	P M	E	P L

1135 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1136	Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	E	E	P L	P M	P L	P L	P L	P L	P L	P L

1136 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1137	Directeurs des ventes et de la publicité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	P L	P L	P L	P L	P L	P L	- -	- -	P L

L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.
En particulier, il est prévu que les pénuries sévissant actuellement dans la région Laurentides-Lanaudière dans les professions:

1137-110 Directeur de la publicité, et
1137-118 Directeur des ventes

se poursuivront jusqu'en 1985, à cause de facteurs d'ordre structurel.

C.C.D.P. 1141	Directeurs des achats										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	P L	E	P L	S L	P L	P L	P L	- -	S L	P L

1141 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1142	Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	E	P L	E	P L	P L	P L	- -	S L	P L

1142 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1143	Directeurs de la production										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	P M	P L	P M	P M	P M	P L	P L	P L	E	P L

1143 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1145	Directeurs de travaux de construction										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	P L	E	P L	S L	P M	P M	P L	P L	- -	P L	P L

1145 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1147	Directeurs des transports et des télécommunications										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	E	P L	P M	P M	P M	P M	P M	P M	E	P L	P M

1147 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 1149	Autres directeurs et administrateurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

Dans la région de Montréal-Centre, une pénurie est prévue pour 1985 dans la profession
1149-199 Divers directeurs et administrateurs, spécifiquement dans les domaines de l'importation et de l'exportation où des besoins de perfectionnement se font pressants.

C.C.D.P. 1171	Comptables, experts comptables et autres agents financiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	E	S L

En dépit des surplus observés de manière générale dans ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans la profession

1171-184 Analyste en placements, dans les régions de Québec, de Montréal-Centre où des besoins de perfectionnement se font sentir et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de Laurentides-Lanaudière.

De même en est-il pour la profession

1171-194 Tarificateur d'assurances, pour laquelle une pénurie est prévue dans les régions de Québec et de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 1174	Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L	S M	S L

C.C.D.P. 1175	Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	P L	S L	P L	P L	E	S L	E	- -	E

C.C.D.P. 1176	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	--	S L	P L	P L	E	--	--	--	P L

En particulier, la pénurie actuellement localisée dans une zone régionale de la Montérégie dans la profession

1176-110 Inspecteur de la sécurité, devrait se poursuivre jusqu'en 1985.

C.C.D.P. 1179	Cadres administratifs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L	E	E	P L	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Ainsi la pénurie qui sévit actuellement dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de la Mauricie-Bois-Francs et de Laurentides-Lanaudière dans la profession

1179-154 Chef de service de promotion des ventes, devrait perdurer jusqu'en 1985 dans ces régions et s'étendre aux régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de l'Estrie et de la Côte-Nord, en raison d'un manque de candidats qualifiés et expérimentés.

De plus, un manque de diffusion d'informations entre les employeurs et les travailleurs entraînerait une pénurie dans la profession

1179-299 Autres cadres administratifs et travailleurs assimilés, dans la région de l'Outaouais.

C.C.D.P. 2111	Chimistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	S L	S L	P L	E	S L	S L	S L	E	--	--	S L

C.C.D.P. 2112	Géologues et scientifiques assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	S L	--	--	--	--	S L	--	E	--	S L

C.C.D.P. 2113	Physiciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	--	--	--	--	--	P L	--	--	--	P L

C.C.D.P. 2114	Météorologistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 2117	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	P L	S L

En particulier, des pénuries sont prévues dans les professions:

2117-114 Technicien-spécialiste des produits forestiers, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de l'Outaouais et dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière, en raison de l'absence d'une relève suffisante, laquelle relève devra être plus perfectionnée,

2117-244 Technicien de l'épuration des eaux, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs, de Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais.

De plus, dans la région de Québec, une pénurie est prévue dans les professions:

2117-126 Technicien-spécialiste de laboratoire de physique,

2117-248 Technicien-chimiste, avec perfectionnement plus élevé, et

2117-268 Technicien en textiles.

C.C.D.P. 2131	Agronomes et scientifiques assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S M	S L	- -	E	P L	S L	E	- -	- -	S L

Dans l'ensemble du Québec, et plus particulièrement dans les régions de la Montérégie et de l'Outaouais, une pénurie est prévue dans la profession

2131-130 Horticulteur. L'insuffisance de la formation en institution, la nature saisonnière de la profession, des facteurs d'ordre structurel et un manque d'information sur le marché du travail entraînent ce déséquilibre.

De plus, à cause de facteurs structurels, on prévoit une pénurie dans la profession

2131-134 Conseiller agricole, dans la région de la Montérégie.

C.C.D.P. 2133	Biologistes et scientifiques assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	E	S L	E	P L	E	- -	- -	- -	E

Par ailleurs, une pénurie affectera, dans l'ensemble du Québec, les professions:

2133-174 Bactériologiste des sols, et

2133-214 Physiologiste, le déséquilibre dans cette dernière étant prévu plus particulièrement pour une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 2135	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	E	S L	P L	E	S L	E	E	S L	E

Par ailleurs, une pénurie est prévue dans les professions:

2135-130 Technicien-spécialiste en bactériologie, dans la région de Québec, et

2135-240 Technicien en bactériologie, en raison de facteurs d'ordre structurel, dans la région de Montréal-Centre.

De plus, l'insuffisance de la formation en institution détenue par les nouveaux travailleurs et le besoin de perfectionnement de la main-d'oeuvre actuelle entraînent des pénuries prévues dans la profession

2135-272 Technicien en sylviculture, dans des zones sous-régionales des Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais.

Aussi on prévoit une pénurie de travailleurs détenant le perfectionnement souhaité sur le marché pour exercer la profession

2135-220 Technicien des sciences agronomiques, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 2139	Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	- -	S L	- -	S S	E	E	S L	- -	E

2139 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 2141	Architectes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	S L	--	--	E	P L	S L	E	--	--	S L

C.C.D.P. 2142	Ingénieurs chimistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	E	E	--	--	S L	E	--	--	--	E

En particulier, une pénurie est prévue dans l'Outaouais dans les professions:

2142-110 ingénieur chimiste spécialiste des études et projets, en pyrotechnie, pour certaines entreprises localisées dans une zone sous-régionale, et

2142-114 ingénieur chimiste de la recherche, dans le domaine du bois.

C.C.D.P. 2143	Ingénieurs civils										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	P L	S L	S L	E	S L	E	E	E	S L

De manière spécifique, une pénurie est prévue dans la profession
2143-118 ingénieur civil, en général, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et dans la profession
2143-138 ingénieur civil, irrigation et assainissement, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 2144	Ingénieurs électriciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	E	P M	E	S L	P L	E	P L	- -	P L	E

Dans une zone sous-régionale de la Montérégie et dans Montréal-Centre, une pénurie est prévue dans la profession
2144-110 ingénieur concepteur en électricité et en électronique, dans le domaine de l'aéronautique, à cause de facteurs d'ordre conjoncturel et structurel.

De plus, une pénurie est prévue dans la profession
2144-122 ingénieur électronicien, en général, pour des motifs d'ordre structurel dans les régions de l'Estrie et de Montréal-Centre, et spécifiquement dans le domaine de la recherche dans la région de l'Outaouais où on prévoit un manque de candidats expérimentés.

Par ailleurs, une pénurie de nature structurelle d'ingénieurs en informatique est prévue dans Montréal-Centre.

C.C.D.P. 2145	Ingénieurs en organisation										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
SL	PL	PL	PL	E	PL	PL	E	PL	PL	--	PL

De façon particulière, l'application de la loi sur la santé et la sécurité du travail entraîne une pénurie prévue dans la profession

2145-114 Hygiéniste industriel, dans l'ensemble du Québec mais plus précisément dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Estrie (où des besoins de perfectionnement sont à prévoir), dans Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

Dans la région de la Mauricie-Bois-Francs, une pénurie est prévue dans les professions:

2145-118 Ingénieur chargé de la sécurité industrielle, et

2145-126 Ingénieur des techniques de fabrication.

Le manque de candidats expérimentés dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie et des problèmes structurels dans la région de la Montérégie font qu'on prévoit une pénurie dans la profession

2145-134 Ingénieur des méthodes de production.

De plus, l'insuffisance de candidats expérimentés, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et le déséquilibre structurel éprouvé par certaines entreprises, dans la région de l'Estrie, entraînent la prévision d'une pénurie dans la profession

2145-122 Ingénieur de l'étude des temps, dans ces deux régions.

Dans la région de la Montérégie, la pénurie présente, de nature structurelle, dans la profession

2145-138 Ingénieur du contrôle de la qualité, se poursuivra jusqu'en 1985.

C.C.D.P. 2147	Ingénieurs mécaniciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	PL	E	PL	PL	SL	PL	SL	E	--	E	E

De façon conjoncturelle, une pénurie est prévue dans la profession

2147-114 Ingénieur en outillage, dans la région de Montréal-Centre.

De plus, on prévoit une pénurie dans la profession

2147-118 Ingénieur mécanicien, en général, dans les régions de Montréal-Centre et de la Montérégie.

C.C.D.P. 2151	Ingénieurs métallurgistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	P L	- -	P L	- -	- -	P L	P L	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 2153	Ingénieurs des mines										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	S L	S L

C.C.D.P. 2154	Ingénieurs du pétrole										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 2155	Ingénieurs en aérospatiale										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	E	P L	P L	- -	- -	- -	P L

En particulier, des pénuries sont prévues dans les professions:
2155-110 Ingénieur-concepteur en aérospatiale, conception et développement, dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière et dans la Montérégie, et
2155-118 Ingénieur en aérospatiale, en général, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 2157	Ingénieurs en sciences nucléaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P M	- -	- -	- -	P M

C.C.D.P. 2159	Architectes et ingénieurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	S L	P L	S L	E	P L	E	E	- -	S L	E

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Dans l'ensemble du Québec, une pénurie est prévue dans la profession

2159-110 Ingénieur agronome, en raison d'une diffusion inadéquate de l'information sur le marché du travail.

De plus, dans la région de Montréal-Centre, une pénurie est prévue dans les professions:

2159-118 Ingénieur de génie maritime, et

2159-122 Ingénieur des constructions navales, pour des motifs de nature conjoncturelle.

Dans la région de la Mauricie-Bois-Francs, et dans l'Outaouais où des besoins de perfectionnement sont pressentis, on prévoit une pénurie dans la profession

2159-138 Ingénieur forestier.

C.C.D.P. 2161	Arpenteurs-géomètres										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S S	S M	S M	S S	S M	S M	S L	S S	S M	S M

En particulier, une pénurie est prévue dans la profession

2161-118 Commis au théodolite, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en raison de conditions de travail jugées difficiles.

C.C.D.P. 2163	Dessinateurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L

En dépit des surplus observés globalement dans ce groupe professionnel, on prévoit des pénuries dans les professions:

2163-110 Dessinateur en général, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie (secteur aéronautique), la formation en institution ne correspondant pas aux besoins du marché,

2163-118 Examinateur de dessins industriels, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie en raison du manque de mobilité de la main-d'oeuvre existante,

2163-122 Dessinateur de détails, dans Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale de l'Estrie,

2163-130 Dessinateur du génie civil, dans la région de Québec,

2163-138 Dessinateur d'installations électriques, dans les régions de Montréal-Centre et de Laurentides-Lanaudière, où des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre sont pressentis, et dans la région de Québec,

2163-142 Dessinateur de matériel électronique, dans les régions de Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue et dans les régions de Montréal-Centre et de Laurentides-Lanaudière où des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre sont pressentis,

2163-146 Dessinateur de systèmes de chauffage et de ventilation, avec perfectionnement accru, dans la région de Laurentides-Lanaudière,

2163-150 Dessinateur en construction navale, avec perfectionnement accru, dans la région de Montréal-Centre,

2163-154 Dessinateur en construction mécanique, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs et dans Laurentides-Lanaudière où des besoins de perfectionnement sont pressentis, et

2163-199 Conception et dessin assistés par ordinateur, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.O.P. 2165	Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

Ce groupe de base comprend des travailleurs qui remplissent des fonctions techniques dans un éventail très large de disciplines. De façon particulière, on prévoit des pénuries dans les professions:

2165-114 Technicien-spécialiste en architecture, dans la région de Québec,
2165-122 Technicien-spécialiste en génie civil, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,
2165-138 Technicien-spécialiste en génie naval, dans la région de Montréal-Centre,
2165-218 Technicien en génie chimique, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et
2165-222 Technicien en génie civil, en raison de l'insuffisance de la formation dispensée en institution, alliée à un manque de mobilité de la main-d'oeuvre, entraînant une pénurie saisonnière dans la région de l'Outaouais.

Par ailleurs des pénuries pour l'ensemble du Québec sont prévues dans les professions:

2165-110 Technicien-spécialiste en génie aérospatial,
2165-126 Technicien-spécialiste en génie électrique,
2165-130 Technicien-spécialiste en génie électronique,
2165-142 Technicien-spécialiste en génie mécanique,
2165-226 Technicien en génie électrique,
2165-230 Technicien en génie électronique,
2165-238 Technicien en génie industriel,
2165-246 Technicien en génie mécanique,
2165-250 Technicien en génie métallurgique, et
2165-299 Autres techniciens en ingénierie (entre autres en pyrotechnique ou orientés vers l'adaptation technologique).

L'accroissement de la formation tant académique qu'en industrie pour l'exercice d'un bon nombre de ces professions serait souhaitable, le perfectionnement de la main-d'oeuvre actuelle étant nécessaire.

C.C.D.P. 2169	Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S S	- -	- -	- -	S S

2169 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 2181	Mathématiciens, statisticiens et actuaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	E	E	E	- -	- -	E

En particulier, la pénurie qui sévit actuellement dans la profession
2181-126 Démographe, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs, se poursuivra jusqu'en 1985.

C.C.D.P. 2183	Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	P M	P L	P L	P L	P L	E	E	E	P L	P L

De façon particulière, on prévoit pour l'ensemble du Québec des pénuries dans les professions:

2183-110 Analyste en informatique des problèmes commerciaux, et

2183-126 Programmeur au réglage numérique des machines-outils.

De plus, des pénuries sont aussi prévues dans les professions:

2183-118 Programmeur en informatique commerciale, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie et dans des zones sous-régionales de Québec et de l'Estrie,

2183-122 Programmeur en informatique des sciences et d'ingénierie, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Montréal-Centre et dans une zone sous-régionale de la Montérégie (spécifiquement dans le domaine de l'aéronautique),

2183-124 Programmeur d'applications, dans les régions de Laurentides-Lanaudière et de Montréal-Centre en raison de facteurs structurels,

2183-150 Spécialiste, graphisme automatisé, dans la région de Montréal-Centre, et

2183-158 Spécialiste en mini-ordinateurs, micro-ordinateurs, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 2311	Economistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	S M	- -	- -	E	E	S L	- -	P L	E

2311 En dépit du surplus diagnostiqué globalement pour ce groupe professionnel, on prévoit une pénurie d'économistes francophones dans la région de l'Outaouais.

C.C.D.P. 2313	Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	- -	P L	S L	- -	- -	E

C.C.D.P. 2315	Psychologues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	E	E	S L	E	E	P L	P L	S L

C.C.D.P. 2331	Travailleurs sociaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	S L	E	S L	E	S L	E	E	S L

C.C.D.P. 2333	Personnel des services sociaux et communautaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S M	S L	S M	S S

En dépit des surplus généralisés prévus pour ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans les professions:

2333-110 Chef administrateur des loisirs, dans une zone sous-régionale de l'Abitibi-Témiscamingue,

2333-122 Moniteur des loisirs, où le perfectionnement des candidats sera nécessaire pour répondre aux besoins du marché du travail dans Laurentides-Lanaudière, et

2333-199 Autre personnel des services sociaux et communautaires, spécifiquement dans le domaine de la gérontologie, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 2343	Avocats et notaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	E	E	S L	E	E	S L	- -	E	E

C.C.D.P. 2351	Bibliothécaires, archivistes et conservateurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S L	S L	S M	S L	S L	S L	E	- -	S L	S L

C.C.D.P. 2353	Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S L	S M	S M	E	E	S L	E	- -	- -	S L

En dépit de la prévision de surplus presque généralisée à toutes les régions pour ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans la profession
2353-134 Technicien de bibliothèque, dans les régions de Québec et de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 2391	Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	S L	J L	S L	S L	S S	- -	P L	S L

C.C.D.P. 2711	Professeurs d'université										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 2731	Instituteurs d'écoles maternelles et primaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L	S L

Malgré les surplus observés dans ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans la profession

2731-118 Jardinière d'enfants, dans les régions de Laurentides-Lanaudière, de la Montérégie et de l'Outaouais.

C.C.D.P. 2733	Professeurs d'écoles secondaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

C.C.D.P. 2739	Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S L	S L	S L	S S	S L	S S	S S	S M	S M

2739 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 2791	Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	S L	E	E	P L	E	E	E	P L	P L	E

C.C.D.P. 2792	Professeurs de beaux-arts										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	S L	S S	S L	S M	S S	S L	S M	S S	- -	S M

Cependant, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs, on prévoit une pénurie dans la profession 2792-126 Professeur de danse.

C.C.D.P. 2795	Educateurs de personnes inadaptées, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	E	S L	E	S L	E	E	S L	P L	E

2795 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 2797	Instructeurs et moniteurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	E	S L	P L	P L	E	S L	P L	S L	E

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Ainsi, en particulier, des pénuries sont prévues dans les professions:

2797-142 Agent de formation, dans les industries du cuir, du vêtement et du textile dans la région de la Mauricie-Bois-Francs, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue où le manque d'expérience et le besoin de perfectionnement des candidats causent la situation de déséquilibre et dans une zone sous-régionale de la Montérégie où on prévoit que la relève ne sera pas assurée, et

2797-146 Moniteur de conduite automobile, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean où le caractère saisonnier et les conditions de travail associés à cette profession entraînent un roulement élevé de la main-d'oeuvre, et dans les régions de Laurentides-Lanaudière, de la Montérégie et de Montréal-Centre en raison du nouveau Code de la sécurité routière qui rend obligatoire le cours de conduite automobile pour l'obtention du permis de conduire.

C.C.D.P. 2799	Autres enseignants et personnel assimilé, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	E	S L	E	S L	E	E	E	S L	E

2799 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 3111	Médecins et chirurgiens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P M	P L	E	E	E	S L	E	S L	E	P L	P L	E

La situation générale d'équilibre observée dans ce groupe professionnel dans les régions de la Montérégie et de l'Outaouais cache cependant des pénuries localisées de spécialistes dans certaines zones sous-régionales.

De plus on prévoit, pour l'ensemble du Québec, des pénuries dans les professions:

3111-111 Allergologue,
3111-112 Spécialiste de la chirurgie cardiovasculaire et thoracique,
3111-125 Spécialiste en médecine nucléaire,
3111-138 Physiatre,
3111-141 Oncologiste-radiothérapeute,
3111-142 Radiologue en radiologie diagnostique, et
3111-146 Chirurgien en chirurgie générale.

Par ailleurs, une pénurie est aussi prévue dans les professions:

3111-130 Ophtalmologiste, dans les régions éloignées et spécifiquement au Bas St-Laurent-Gaspésie,
3111-132 Chirurgien orthopédiste, dans l'ensemble du Québec et spécifiquement au Bas St-Laurent-Gaspésie,
3111-154 Anesthésiste, dans l'ensemble du Québec et plus spécifiquement au Bas St-Laurent-Gaspésie et dans la Mauricie-Bois-Francs,
3111-162 Psychiatre, dans l'ensemble du Québec mais plus spécifiquement dans les régions de l'Estrie et de l'Outaouais, et
3111-170 Médecin de l'hygiène industrielle, dans la Mauricie-Bois-Francs et dans l'Estrie où, pour cette dernière région, des besoins de perfectionnement en relations de travail sont ressentis.

C.C.D.P. 3113	Dentistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	E	E	S L	E	E	E	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 3115	Vétérinaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	E	P L	--	P L	S L	S M	--	--	--	S L

C.C.D.P. 3117	Ostéopathes et chiropracteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	E	E	--	--	--	E	--	--	--	E

C.C.D.P. 3119	Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, non classé ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	P L	P L	S L	--	E	P L	--	--	--	P L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Plus particulièrement, une pénurie est prévue dans la profession:

3119-110 Podiatre, dans l'ensemble du Québec et plus spécifiquement dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Estrie et de l'Outaouais.

C.C.D.P. 3130	Infirmières surveillantes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	P L	P L	E	E	E	S L	E	- -	E

3130 L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

C.C.D.P. 3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S M	S L	S L

En particulier, des pénuries sont prévues dans les professions:

3131-122 Infirmière en hygiène industrielle, pour laquelle on déplore une insuffisance de formation en institution, dans l'ensemble du Québec et plus spécifiquement dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de l'Estrie,

3131-130 Infirmière, dans la région de l'Estrie et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais,

3131-138 Infirmière psychiatrique, dans les régions de Québec, de l'Estrie, de Laurentides-Lanaudière, de l'Outaouais, de la Côte-Nord et dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 3134	Infirmières auxiliaires diplômées										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S M	S L

C.C.D.P. 3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S M	S L	S M	S M	S L	S M	S S	S M	S L

C.C.D.P. 3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	E	P L	P L	E	P L	E	E	P L	P L	P L

De façon particulière on prévoit, pour l'ensemble du Québec, des pénuries dans les professions:

3137-110 Audiologiste,
3137-114 Thérapeute de l'élocution,
3137-118 Ergothérapeute, et
3137-122 Physiothérapeute.

C.C.D.P. 3139	Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	PL	--	E	E	SL	E	--	--	E

3139 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 3151	Pharmaciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	PL	E	PL	SL	PL	E	SL	E	--	E	SL

C.C.D.P. 3152	Diététiciens et nutritionnistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	SM	--	PL	--	SL	E	SL	--	--	SL

Dans l'Estrie, la pénurie qu'on observe présentement, dans la profession
3152-122 Diététicien, se poursuivra jusqu'en 1985.

C.C.D.P. 3153	Optométristes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	E	E	- -	- -	E	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 3154	Opticiens d'ordonnances										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	P L	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 3155	Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	E	E	S L	S L	E	S L	S L	- -	S L

Par ailleurs, dans l'Estrie, la pénurie qu'on observe présentement, dans la profession 3155-110 Technicien-spécialiste en médecine nucléaire, se poursuivra jusqu'en 1985.

De plus, on prévoit une pénurie dans la profession 3155-114 Technicien de radiologie diagnostique, dans la région de l'Estrie et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 3156	Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	E	S L

C.C.D.P. 3157	Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	E	E	S L	P L	E	E	E	- -	P L	E

De façon particulière, on prévoit des pénuries dans les professions:

3157-114 Assistant dentaire, dans les régions de Québec, de Laurentides-Lanaudière, de la Côte-Nord et dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

3157-126 Denturologiste, dans la région de Montréal-Centre,

3157-138 Mécanicien-dentiste en général, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean.

De plus, on prévoit pour l'ensemble du Québec une pénurie dans la profession

3157-110 Hygiéniste dentaire.

C.C.D.P. 3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	E	S L	P L	P L	S L	E	P L	- -	S L	E

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Ainsi, en particulier, des pénuries sont prévues dans les professions:

3159-110 Prothésiste-orthésiste, dans les régions de l'Estrie, de Montréal-Centre et de l'Outaouais,

3159-134 Technicien en assistance respiratoire, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de l'Estrie, et dans des zones sous-régionales de l'Outaouais et de la Montérégie,

3159-142 Orthoptiçien, dans une zone sous-régionale de Québec,

3159-170 Aide-diététicien, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie, et

3159-190 Préposé aux formules diététiques, dans une zone sous-régionale de l'Outaouais.

C.C.D.P. 3313	Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S S	S L	E	S L	S L	S L	S M	E	- -	- -	S L

Plus particulièrement, une pénurie est prévue dans les professions:

3313-114 Décorateur-ensembliér, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,

3313-118 Dessinateur-modéliste de meubles, dans la région de Québec,

3313-122 Décorateur, actuellement en surplus mais qui sera en pénurie dans l'ensemble du Québec en 1985, et

3313-130 Fourreur-modéliste, dans l'ensemble du Québec mais plus spécifiquement dans Laurentides-Lanaudière.

Par ailleurs, une pénurie de designers est prévue dans plusieurs champs d'activité dans la région de Québec.

C.C.D.P. 3314	Dessinateurs publicitaires et illustrateurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	E	S L	E	P L	S L	P L	- -	S S	S L

Par ailleurs, la pénurie qui sévit actuellement au Bas St-Laurent-Gaspésie, dans la profession 3314-118 Dessinateur commercial, devrait se poursuivre jusqu'en 1985.

De plus, une pénurie est prévue dans la profession 3314-146 Lettreur, dans la région de Québec et dans la région de la Montérégie où la relève n'est pas assurée.

C.C.D.P. 3315	Photographes et cameramen										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S L	S L	- -	S L	S S	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 3330	Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	E	S L	E	P L	P L	E	S L	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 3339	Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -

Dans l'ensemble du Québec, l'équilibre actuel observé, dans la profession 3319-116 Technicien d'effets spéciaux, se transformera en pénurie en 1985.

C.C.D.P. 3352	Ecrivains et rédacteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S L	E	S L	S L	E	E	E	S L

Dans la région de Laurentides-Lanaudière, le problème structurel observé dans certaines entreprises et les besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre actuelle causeraient une pénurie dans la profession 3351-174 Journaliste.

C.C.D.P. 3355	Traducteurs et interprètes									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	- -	- -	S L	E	P L	- -	- -	E

La pénurie qui persiste actuellement dans la région de l'Outaouais, dans la profession 3355-114 Traducteur de textes scientifiques (ou spécialisés), se poursuivra jusqu'en 1985, le perfectionnement des traducteurs généralistes s'avérant nécessaire.

C.C.D.P. 3710	Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S S	S M	S M	S S	S M	S L	S L	S L	S M

En dépit du surplus global prévu pour ce groupe professionnel dans la région Laurentides-Lanaudière, une pénurie est prévue dans la profession
3710-199 Autres entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et de loisirs, habilités à diriger des centres de loisirs.

C.C.D.P. 3715	Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S S	S S	S M	S M	S M	S M	- -	- -	S M

C.C.D.P. 4111	Secrétaires et sténographes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S S	S M

Malgré les surplus généralisés qui toucheront ce groupe professionnel dans toutes les régions, les personnes qui voudront oeuvrer dans la profession

4111-110 Secrétaire, devront acquérir des connaissances des nouvelles technologies reliées à la bureautique (ex.:machines à traitement de texte) et seront souvent appelées à être bilingues.

Aussi, on prévoit le maintien de la pénurie observée actuellement, dans la profession

4111-111 Secrétaire de direction, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de la Mauricie-Bois-Francs, de Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais.

Par ailleurs, dans Montréal-Centre, ces mêmes exigences seront imposées aux travailleurs des professions:

4111-112 Secrétaire juridique, pour laquelle une pénurie est prévue, et

4111-118 Sténographe.

De plus la pénurie observée actuellement dans la profession

4111-113 Secrétaire médicale, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, devrait se poursuivre jusqu'à 1985.

C.C.D.P. 4113	Dactylographes et commis-dactylographes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S M	E	S L	S L	S L	S L	S M	S L

En dépit des surplus presque généralisés qui sont prévus pour ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans la profession

4113-123 Opérateur d'unité de traitement de texte, dans l'ensemble du Québec.

Par ailleurs dans les régions de Québec, de Montréal-Centre, de la Montérégie et de l'Abitibi-Témiscamingue, les travailleurs oeuvrant dans la profession

4113-110 Dactylographe sur machine à écrire automatique, devront être en mesure d'utiliser les nouvelles technologies reliées au travail de bureau (ex.:machines à traitement de texte) et seront souvent appelées à être bilingues.

C.C.D.P. 4130	Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	E	E	E	E	E	E	S L	S L	E

C.C.D.P. 4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S M	S L

Précisons que dans la région de Montréal-Centre, les travailleurs qui oeuvreront dans la profession

4131-134 Commis de comptabilité, devront être habilités à utiliser les procédés de traitement informatique.

C.C.D.P. 4133	Caissiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S M	S M	S L	S L	S L	S L	S S	S M	S L

C.C.D.P. 4135	Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	E	E	S L	S L	S L	E	S L	E	S L	S L

C.C.D.P. 4137	Commis aux services statistiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S L	S L	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 4139	Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	E	S L	S L	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Ainsi, en particulier, une pénurie est prévue, dans la profession

4139-122 Commis aux demandes de crédit, dans la région de la Montérégie, la formation académique et l'expérience détenues par la main-d'oeuvre étant inférieures aux exigences des employeurs.

De plus la pénurie observée actuellement dans la région de la Montérégie, dans la profession

4139-138 Commis au tarif-marchandises, se poursuivra jusqu'en 1985, des besoins de perfectionnement se faisant sentir.

C.C.D.P. 4140	Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	S L	E	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 4141	Opérateurs sur machines de bureau										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S L	S L	S M	S L	S M	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 4143	Opérateurs sur matériel mécanographique électronique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	S L	E	E	E	E	P L	S L	E

En particulier, des pénuries sont prévues dans les professions:

4143-110 Opérateur sur ordinateur, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, au Saguenay-Lac St-Jean où un roulement élevé des travailleurs de cette profession est observé, dans la Montérégie où la formation pour l'apprentissage en industrie des changements technologiques est insuffisante, et dans la région de la Côte-Nord, et

4143-142 Opérateur de machine à écrire reliée à un ordinateur, dans Laurentides-Lanaudière et dans Montréal-Centre, une main-d'oeuvre plus perfectionnée étant exigée.

C.C.D.P. 4150	Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	S M	E	E	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 4151	Commis à la production										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	S L	E	S L	S L	S L	- -	- -	S L	S L

C.C.D.P. 4153	Commis à l'expédition et à la réception										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S S	S L	S M	S M	S M	S L	E	S M	S M

C.C.D.P. 4155	Commis au stock et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

C.C.D.P. 4157	Peseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L	S L	S M	- -	S S	S L

C.C.D.P. 4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	E	S M	S S	- -	- -	- -	S M

4159 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 4161	Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	E	E	S L	S L	S L	S M	S L	S L	- -	S L

De façon particulière, la pénurie qui sévit actuellement dans l'Estrie et dans une zone sous-régionale de l'Outaouais, dans la profession

4161-110 Archiviste médical, se poursuivra jusqu'en 1985. Cette pénurie affectera aussi la région de Québec et des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie.

C.C.D.P. 4169	Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	- -	- -	- -	E	S L	- -	- -	E

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Plus particulièrement, la pénurie localisée qu'on relève actuellement dans la région de la Montérégie, dans la profession

4169-130 Documentaliste, s'étendra à toute la région en 1985.

C.C.D.P. 4170	Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	E	--	E	E	E	E	--	S L	E

C.C.D.P. 4171	Réceptionnistes et hôtesses d'accueil									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S L	S M	S L	S L	S L	S L	S M	S M	S L

Malgré le surplus diagnostiqué pour ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans la profession

4171-118 Réceptionniste, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 4173	Commis au courrier et aux postes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	E	S M	E	S L	S L	S L	S L	E	E	S L

C.C.D.P. 4175	Téléphonistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

C.C.D.P. 4177	Messagers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S M	S L	S L	- -	S L	S M	S M	E	- -	S L	S L

C.C.D.P. 4190	Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	E	E	S L	S L	E	S L	S M	- -	E	S L

C.C.D.P. 4191	Agents de recouvrement										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	E	P L	S M	P L	P L	P L	E	- -	P L	P L

C.C.D.P. 4192	Estimateurs d'assurances										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	- -	- -	- -	E	S L	- -	- -	- -	S L

Spécifiquement pour l'évaluation des réclamations ayant trait aux accidents d'automobiles, une pénurie est prévue dans la profession

4192-110 Estimateur d'assurances, dans les régions de Québec et de l'Estrie.

C.C.D.P. 4193	Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	E	S L	P L	E	E	P L	- -	S L	E

En particulier, une pénurie est prévue dans la profession

4193-110 Agent de voyages, dans la région de Laurentides-Lanaudière et dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Montérégie.

C.C.D.P. 4194	Commis d'hôtel										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S L	E	E	S M	S L	S L	S L	E	S L

C.C.D.P. 4195	Commis au service du personnel										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	E	S M	- -	E	S L	E	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 4197	Employés de bureau										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S S	S S	S S	S S	S S	S M	S S	S M	S S	S S	S S

C.C.D.P. 4199	Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S M	S S	S M	S L

4199 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 5130	Chefs des ventes de biens de consommation										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	E	S L

L'exigence de plusieurs années d'expérience spécifique en plus de la formation appropriée, propre à ce groupe professionnel, explique les pénuries prévues dans certaines régions.

Plus particulièrement, une pénurie est prévue dans les professions:

5130-110 Chef de rayon de supermarché, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, et

5130-114 Directeur gérant, commerce de détail, dans la région de la Montérégie où on déplore un manque d'expérience chez les postulants.

C.C.D.P. 5131	Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	E	E	P L	P L	P L	P L	- -	- -	P L

De façon particulière, une pénurie est prévue dans les professions:

5131-114 Vendeur-technicien du traitement électronique des données, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Québec,

5131-130 Vendeur-technicien de matériel électronique, dans la région de Québec, et

5131-146 Représentant en éclairage, en chauffage et en force motrice, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Montréal-Centre où, pour cette dernière, des besoins de perfectionnement se font sentir.

C.C.D.P. 5133	Voyageurs de commerce										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	P L	E	E	E	P L	E	E	S L	S L	E

Dans une zone sous-régionale de la Montérégie, la pénurie qui affecte présentement la profession

5133-110 Agent commercial, se poursuivra jusqu'en 1985.

C.C.D.P. 5135	Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S L	S S	S S	S M	S M	S M	S L	S S	S S	S M

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Plus particulièrement, une pénurie est prévue dans les professions:

5135-126 Commis-vendeur de pièces, dans l'Estrie et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs,

5135-150 Commis-vendeur de librairie, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, et "Conseiller en mode vestimentaire", dans la région de Québec.

C.C.D.P. 5141	Vendeurs ambulants et colporteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	E	S M	S L	S L	S M	S M	S M	- -	- -	S M

C.C.D.P. 5145	Commis de station-service										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S

C.C.D.P. 5170	Chefs des ventes de services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	E	S L	- -	S L	S L	S L	S M	- -	- -	S L

C.C.D.P. 5171	Courtiers et agents d'assurances										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	P L	P L	S L	S L	P L	S L	S L	E	E	S L

Plus particulièrement, une pénurie est prévue dans la profession
5171-118 Agent d'assurance, dans la région de Québec. Des conditions de travail jugées difficiles peuvent expliquer le roulement élevé de la main-d'oeuvre qui entraîne des pénuries dans cette profession.

C.C.D.P. 5172	Agents immobiliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	P L	P L	P M	P L	P L	P L	E	P L	- -	P L	P L

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la région de la Montérégie, dans la profession
5172-118 Agent immobilier, et aussi dans les régions de Québec et de l'Outaouais où un roulement élevé de la main-d'oeuvre et des besoins de perfectionnement sont signalés.

C.C.D.P. 5173	Courtiers en valeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	- -	- -	S M	E	- -	- -	- -	E

Dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, une pénurie est prévue dans la profession
5173-118 Vendeur de services de fiducie, en raison de facteurs structurels.

C.C.D.P. 5174	Agents de publicité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	S M	S S	S L	E	S L	S L	- -	P L	S L

Dans une zone sous-régionale de la Montérégie, la pénurie actuelle, due à des conditions de travail jugées difficiles, qu'on observe dans la profession
5174-122 Vendeur de publicité par la radio ou la télévision, se poursuivra jusqu'en 1985, étant donné le manque de mobilité de la main-d'oeuvre expérimentée.

C.C.D.P. 5177	Agents de vente de services aux entreprises										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	- -	- -	- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L

Plus particulièrement, l'insuffisance de formation dispensée en industrie, pour l'exercice de la profession
5177-134 Représentant en imprimerie, entraînera une pénurie dans la région de Québec.

C.C.D.P. 5191	Acheteurs des commerces de gros et de détail										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	- -	S L	P L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 5193	Chauffeurs-livreurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S M	S M	S L	S M	S M	S S	S M	S M	S M

C.C.D.P. 5199	Autres travailleurs spécialisés dans la vente, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S M	- -	S S	S L	E	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Aussi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

Ainsi, en dépit du surplus sévère attendu globalement pour ce groupe professionnel dans la région de la Mauricie-Bois-Francs, une pénurie est prévue dans la profession

5199-110 Estimateur.

C.C.D.P. 6111	Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	E	E	E	E	E	- -	E	E

C.C.D.P. 6112	Agents de police et détectives de la police officielle										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	E	E	S L	S L	E	E	S L

C.C.D.P. 6113	Agents de police et enquêteurs privés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	E	- -	S S	E	P L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 6115	Gardiens et agents de sécurité										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S L	S L	S L	S M	S L	S L	S S	S M	S L

C.C.D.P. 6119	Travailleurs spécialisés dans les services de protection, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	S M	S S	S L	S S	S S	S S	S M	S M	S L	S S

C.C.D.P. 6120	Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	E	S L

C.C.D.P. 6121	Chefs et cuisiniers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S M	S M	S L	S M	S M	S L	S S	S M	S M

En dépit des surplus généralisés dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

6121-111 Chef cuisinier en général, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de Québec,
6121-112 Premier chef, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre,
6121-114 Cuisinier d'établissement, dans les régions de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs, des Laurentides-Lanaudière, de Montréal-Centre, de l'Outaouais (cuisine fine) et de la Côte-Nord,
6121-115 Chef pâtissier, dans les régions de Québec et de l'Outaouais,
6121-116 Chef saucier, dans les régions de Québec et de l'Outaouais,
6121-122 Cuisinier d'établissement communautaire, dans la région de la Montérégie,
6121-133 Cuisinier à bord d'un petit bâtiment, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, et
6121-126 Cuisinier de plats exotiques, dans la même région. Dans ce cas, il s'agit d'une pénurie saisonnière amplifiée par un roulement de la main-d'oeuvre élevé.

C.C.D.P. 6123	Barmen										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S L	S L	S L	S M	S L	S M	S S	S S	S L

C.C.D.P. 6125	Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S L	S S	S M	S L	S M	S M	S M	S S	S S	S M

Malgré le roulement élevé de la main-d'oeuvre dans ce groupe professionnel, une abondance de travailleurs explique les surplus généralisés. Toutefois des pénuries sont prévues dans l'Outaouais dans les professions:

6125-110 Serveur, service d'appareil, et
6125-126 Serveur.

C.C.D.P. 6129	Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspé- 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	P L	S L	E	S L	E	S L	- -	- -	E

C.C.D.P. 6130	Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S M	S L

C.C.D.P. 6133	Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S L	S L	S S	S S	S M	S S	S S	S S	S M

C.C.D.P. 6141	Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	- -	- -	S L	S L	P L	- -	- -	- -	E

La pénurie signalée dans la région de Montréal-Centre affecte principalement la profession 6141-114 Embaumeur, en raison, principalement, des contingentements imposés pour la formation.

C.C.D.P. 6143	Coiffeurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

Des pénuries sont prévues dans les professions:

6143-114 Coiffeur pour hommes, dans des zones sous-régionales du Saguenay-Lac St-Jean et de la Mauricie-Bois-Francs,

6143-118 Coiffeur, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, et

6143-123 Esthéticien, dans la région de Québec. Dans ce dernier cas, des pénuries actuelles ont été signalées dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs et dans l'Outaouais.

C.C.D.P. 6144	Guides										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S M	S L	E	- -	S L	S M	S L	- -	- -	E	S L

De façon particulière, des pénuries saisonnières sont prévues dans la profession

6144-114 Guide touristique, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de l'Outaouais.

C.C.D.P. 6147	Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	P L	S L	S L	E	E	S L	E	S L	P L	S L

Les conditions de travail particulières expliquent les pénuries prévues dans ce groupe professionnel dans la région de Québec, dans une zone sous-régionale des Laurentides-Lanaudière et dans la région de la Côte-Nord. De plus, pour la même raison, une pénurie est prévue dans la profession 6147-122 Préposée de garderie, en particulier, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 6149	Travailleurs spécialisés dans les services personnels, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	E	S S	S S	S M	S S	S M	- -	S S	S M	S S

6149 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 6160	Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	E	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 6162	Occupations en blanchissage et nettoyage à sec										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L	S L	S M	- -	S L

Une pénurie est prévue dans la profession
6163-110 Nettoyeur à sec, dans la région Laurentides-Lanaudière, en raison d'un manque de relève de la main-d'oeuvre existante.

C.C.D.P. 6165	Presseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	S S	S M	S S	S S	S M	S M	- -	- -	S M

C.C.D.P. 6169	Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	--	E	--	--	S M	S L	S L	P L	--	--	S L

6169 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 6190	Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	S L	S L	E	E	S L	S L	E	S L	E

C.C.D.P. 6191	Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S L	S M	S M	S M	S L	S L	S S	S M	S L

C.C.D.P. 6198	Manoeuvres et travailleurs assimilés des services										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S L	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S

C.C.D.P. 6199	Autres travailleurs spécialisés dans les services, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	S L	S M	S L	S M	S L	- -	- -	S M

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière une pénurie est prévue dans la profession

6199-110 Scaphandrier, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 7131	Directeurs d'exploitations agricoles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	P M	P L	P L	S S	P L	E	- -	P L

L'exigence de plusieurs années d'expérience, en plus de la formation spécifique, explique les pénuries prévues dans certaines régions dans ce groupe professionnel. De façon plus particulière, une pénurie est prévue dans la profession

7131-118 Directeur d'entreprise de jardinage paysager, pour la région de la Montérégie.

C.C.D.P. 7180	Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	P L	P L	P L	P M	P L	P M	E	- -	- -	P L

L'exigence de plusieurs années d'expérience, en plus de la formation spécifique, explique les pénuries prévues dans certaines régions dans ce groupe professionnel.
Par ailleurs, dans la région de Laurentides-Lanaudière, la pénurie touche particulièrement la profession

7180-110 Contremaître d'exploitation laitière.

C.C.D.P. 7182	Ouvriers agricoles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S M	S L	S M	P L	S S	S S	P L	S S	S L

Les pénuries prévues dans ce groupe professionnel dans la Montérégie, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs et dans l'Abitibi-Témiscamingue s'expliquent par le caractère saisonnier et les conditions de travail particulières des emplois.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions:

7181-110 Ouvrier agricole en général, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec et de la Montérégie,

7183-122 Ouvrier agricole de cultures maraîchères, dans l'ensemble du Québec et de façon plus précise dans la région de la Mauricie-Bois-Francs,

7183-199 Ouvrier agricole à la culture de la betterave à sucre, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

7187-122 Ouvrier agricole à l'élevage des porcins, dans l'ensemble du Québec et plus précisément dans la région de Québec,

7187-126 Ouvrier de ferme d'élevage, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et des Laurentides-Lanaudière,

7191-110 Ouvrier agricole d'exploitation d'élevage de bétail laitier, dans l'ensemble du Québec et plus particulièrement dans la région de la Mauricie-Bois-Francs,

7191-114 Trayeur à la machine, dans l'ensemble du Québec et plus particulièrement dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie, et
Manoeuvre d'exploitation d'élevage de bétail laitier, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 7195	Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S M	E	S L	P L	S L	S L	S S	S L	S L

Des pénuries saisonnières sont prévues dans les professions:
7195-122 Ouvrier pépiniériste, dans les régions de l'Estrie et de la Montérégie, et
7195-146 Jardinier-paysagiste, dans les régions des Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais.

C.C.D.P. 7197	Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	P L	P L	- -	P L	P L	- -	S M	- -	- -	P L

En plus des pénuries prévues dans ce groupe professionnel pour certaines régions du Québec, des pénuries sont à prévoir dans la profession
7197-114 Conducteur de machines agricoles, dans l'ensemble du Québec et plus particulièrement dans les régions du Québec et de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 7311	Patrons et seconds de bateaux de pêche										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L

7311 L'absence de relève pour ce groupe professionnel explique la pénurie saisonnière dans le Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 7313	Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 7319	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

L'absence de relève pour ce groupe professionnel explique la pénurie saisonnière dans le Bas St-Laurent-Gaspésie.

De plus, une pénurie est prévue dans la profession

7319-114 Pisciculteur, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 7510	Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S M	S L	S S	- -	S L	- -	S L	E	S L	S L

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la profession
7510-126 Contremaître de bûcherons et travailleurs assimilés, dans la région de l'Outaouais et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs, en raison de l'absence de relève.

C.C.D.P. 7511	Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S S	S M	S M	- -	- -	- -	S S	S L	S S	S M

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la profession
7511-118 Elagueur, dans la région de l'Outaouais.
De plus, on prévoit une pénurie d'ouvriers sylvicoles au reboisement dans la région de Québec. Ces professions pourraient se retrouver en pénurie dans d'autres régions du Québec suite au plan de relance économique annoncé à la fin de 1983 par le Gouvernement du Québec.

C.C.D.P. 7513	Bûcherons et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S M	S S	S S	S S	- -	S S	S S	S M	S S

En dépit des surplus diagnostiqués pour l'ensemble des régions du Québec, des pénuries sont prévues dans les professions:

7513-114 Marqueur de bois de sciage, dans une zone sous-régionale des Laurentides-Lanaudière,

7513-118 Abatteur-tronçonneur, dans une zone sous-régionale des Laurentides-Lanaudière, dans l'Outaouais, et sur la Côte-Nord a cause du manque de relève notamment, et

7513-122 Bûcheron, en général, dans une zone sous-régionale des Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 7516	Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S L	- -	S S	- -	S L	S S	- -	S M

7516 Malgré la situation de surplus généralisée dans l'ensemble des régions du Québec, une pénurie sous-régionale est prévue dans ce groupe professionnel dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 7517	Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S S	S L	S S	S L	- -	- -	S S	P L	S M	S M

En plus de la pénurie légère prévue dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, des pénuries sont prévues dans les professions:

7517-110 Conducteur de motoreuil, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie, et

7517-118 Conducteur de tracteur forestier, dans l'Outaouais en raison de la nouvelle machinerie qui sera utilisée.

C.C.D.P. 7518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S S	S S	S L	S S	- -	S M	S S	S M	S S

Malgré les surplus généralisés dans ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans une zone sous-régionale des Laurentides-Lanaudière dans la profession

7518-114 Cueilleur de cônes. Cette profession pourrait se retrouver en pénurie dans d'autres régions du Québec à la suite du plan de relance annoncé à la fin de 1983 par le Gouvernement du Québec.

C.C.D.P. 7519	Travailleurs forestiers et bûcherons, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S S	S S	S S	S S	- -	S S	S S	S S	S S

C.C.D.P. 7710	Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S M	- -	E	- -	- -	S S	- -	E	S L	S L

C.C.D.P. 7713	Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S S	- -	S S	S S	- -	- -	- -	S L	S S	S S

Malgré le surplus léger observé globalement dans ce groupe professionnel dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, une pénurie est prévue dans la profession 7713-126 Conducteur de carotteur, en raison de la particularité des conditions de travail.

C.C.D.P. 7715	Boutefeux et dynamiteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	S L	- -	P L	- -	- -	S L	S S	S L

Des pénuries saisonnières sont prévues dans la profession
7715-110 Boutefeu, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie en raison, notamment, d'une absence de relève.

C.C.D.P. 7717	Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	E	S S	- -	S S	- -	S L	- -	- -	P L	S L	S L

C.C.D.P. 7718	Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S S	- -	S L	S S	S M	- -	- -	S S	S S	S S

C.C.D.P. 7719	Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	- -	S S	- -	- -	- -	- -	P L	S S	S M

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, des pénuries sont prévues au Saguenay-Lac St-Jean dans les professions:

7719-150 Perceur de galerie, et

7719-156 Mineur, roche dure, mine souterraine.

C.C.D.P. 8111	Ouvriers au concassage et au broyage des minerais										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S S	S L

C.C.D.P. 8113	Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	- -	- -	- -	- -	P L	- -	- -	- -	P L	P L

C.C.D.P. 8116	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	E

C.C.D.P. 8118	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S M	- -	S L	E	S L

C.C.D.P. 8130	Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	S L	E	- -	E	E	E	- -	- -	E	E

C.C.D.P. 8131	Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage											
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	P L	P L	- -	- -	S L	S M	- -	S L	P L	S L

En raison principalement des conditions de travail particulières, une pénurie dans l'ensemble du Québec est prévue dans la profession
8131-146 Fondeur au cubilot.

C.C.D.P. 8133	Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux											
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	- -	- -	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8135	Lamineurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	- -	S L	- -	- -	S L	E	- -	- -	- -	S L

De façon particulière on prévoit une pénurie dans la profession
8135-122 Lamineur, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8137	Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S L	S S	- -	S L	S L	- -	- -	E	S L

En dépit des surplus généralisés dans ce groupe professionnel, des pénuries sont à prévoir dans l'ensemble du Québec dans les professions:

8137-126 Fabricant de noyaux,
8137-146 Mouleur sur machine,
8137-182 Couleur de fonderie, et
8137-222 Noyauteur sur machine, à cause principalement des conditions de travail particulières de ces professions.

De plus, des pénuries sont prévues dans la profession

8137-114 Mouleur en sable, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, des Laurentides-Lanaudière et de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8141	Profileurs et étireurs de métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S L	- -	- -	S L	E	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8143	Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8146	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	- -	E	- -	- -	P L	P L	- -	- -	E	P L

C.C.D.P. 8148	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S L	S L	S L	E	S L	E	- -	- -	E	S L

C.C.D.P. 8149	Métallurgistes et travailleurs assimilés, non classés ailleurs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	- -	S S	- -	- -	S L	P L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8150	Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	E	E	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8151	Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	E	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8155	Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	E	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

De façon particulière des pénuries sont prévues dans les professions:
8155-122 Potier au tour à calibre, dans la région de Québec, et
8155-342 Façonneur de pierres à aiguiser, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8156	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	P L	E	- -	- -	- -	E

Une pénurie, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs, est prévue dans la profession
8156-130 Contrôleur de produits en béton.

C.C.D.P. 8158	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	E	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8159	Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S S	E	E	S S	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8160	Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	E	E	E	C	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8161	Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	E	P L	E	S L	S M	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger diagnostiquée dans la région de la Montérégie pour l'ensemble de ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8161-146 Conducteur de malaxeur banbury, et

8161-162 Conducteur de mélangeurs d'explosifs (dans une zone sous-régionale).

C.C.D.P. 8163	Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	S L	S S	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8165	Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	E	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8167	Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	E	- -	- -	S L	- -	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8176	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S L	S L	E	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger diagnostiquée dans la région de la Montérégie pour l'ensemble de ce groupe professionnel, une pénurie sous-régionale est prévue dans la profession 8176-199 Autres contrôleurs, dans l'industrie des produits du plastique.

C.C.D.P. 8178	Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	P L	S M	S L	S L	S M	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger diagnostiquée dans la région de la Montérégie pour l'ensemble de ce groupe professionnel, une pénurie sous-régionale est prévue dans la profession 8178-299 Divers manoeuvres et travailleurs assimilés, dans l'industrie des produits du plastique.

C.C.D.P. 8179	Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	P L	S L	S L	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8210	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	S L	E	S L	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8211	Meuniers de farine et de grains										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	- -	S L	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8213	Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S L	S M	S L	S L	S L	S L	E	S S	- -	S L

En dépit des surplus prévus dans la majorité des régions du Québec pour ce groupe professionnel, des pénuries sont prévisibles dans la profession

8213-114 Boulanger-pâtissier, dans les régions de Québec, des Laurentides-Lanaudière et de la Montérégie.

De plus, le manque de mobilité entraînerait dans des zones sous-régionales de la Montérégie des pénuries dans les professions:

8213-122 Façonneur de pâte, et

8213-142 Fournier-boulanger.

C.C.D.P. 8215	Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S M	S M	S S	S M	S L	S M	S S	E	S M

En dépit des surplus prévus dans la majorité des régions du Québec pour ce groupe professionnel, des pénuries sont prévisibles dans les professions:

8215-110 Boucher, en général, dans des zones sous-régionales de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie,

8215-114 Commis-boucher, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec, des Laurentides-Lanaudière, de la Montérégie et de Montréal-Centre,

8215-126 Désosseur, dans la région de Québec,

8215-150 Pareur de têtes d'animaux, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs, et

8215-202 Fumeur de viande, dans une zone sous-régionale de l'Estrie.

C.C.D.P. 8217	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	- -	- -	- -	- -	S L	S L	- -	- -	S L	S L

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la région de Québec dans la profession 8217-130 Nettoyeur-coupeur de poissons.

C.C.D.P. 8221	Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	S S	S S	S S	- -	- -	- -	S S

C.C.D.P. 8223	Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	S M	S M	S L	S L	E	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger prévue dans ce groupe professionnel dans la région de Québec, une pénurie est prévisible dans la profession 8223-110 Conducteur d'appareils de traitement du lait.

C.C.D.P. 8225	Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8226	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S S	E	S L	P L	S L	S M	S L	- -	- -	S L	S L

C.C.D.P. 8227	Travailleurs de l'industrie de boissons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S S	- -	- -	- -	E	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8228	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	S M	S S	S L	S L	S M	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8229	Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	E	S L	S M	S L	- -	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.
De façon particulière, une pénurie est prévue dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie dans la profession

8229-318 Cuiseur de conserves, dans l'industrie des pêches.

C.C.D.P. 8230	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	E	S M	E	- -	E	- -	S L	S L	E	- -	S L

C.C.D.P. 8231	Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S M	S S	S L	S L	P L	S L	S S	S L	S M

En dépit des diagnostics de surplus observés dans la majorité des régions, des pénuries sont prévues dans la profession

8231-110 Conducteur de scie principale, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de l'Estrie.

C.C.D.P. 8233	Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S L	S S	- -	P L	- -	S L	S S	- -	S M

C.C.D.P. 8235	Ouvriers au traitement du bois									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	P L	S S	- -	- -	- -	P L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8236	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S M	S L	S S	S S	S S	S L	S L	S M	- -	S M

De façon particulière des pénuries sont prévues dans la profession
8236-114 Marqueur de bois de construction, dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8238	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S S	S S	S S	S L	E	S M	S S	S M	S S

C.C.D.P. 8239	Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	- -	- -	S S	- -	- -	- -	S L	S S	- -	S M

8239 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8250	Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E

C.C.D.P. 8251	Préparateurs de pâte à papier cellulosique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S M	E	- -	- -	- -	E	E	E	E	E

C.C.D.P. 8253	Ouvriers de papeterie										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	E	E	S L	P L	E	E	E	S L

C.C.D.P. 8256	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	E	P L	E	P L	S L	- -	- -	E

C.C.D.P. 8258	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	E	S L	S L	S L	E	S L	P L	S L	S S	S S	S L

C.C.D.P. 8259	Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	E	S L	S L	S L	S M	E	S L	S L	S S	S L

8259 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8260	Contremaîtres des travailleurs du textile										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	E	E	E	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8261	Préparateurs de fibres textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S M	S L	- -	S L	- -	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8263	Fileurs et tordeurs de fibres textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S S	S L	- -	S S	S L	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8265	Bobineurs et renvideurs de fibres textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S S	S M	S L	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8267	Tisseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	- -	S L	S M	S L	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8271	Tricoteurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S M	- -	- -	S M	S S	S M	- -	- -	S S

C.C.D.P. 8273	Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S S	S S	- -	S L	S S	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8275	Finisseurs et calandreurs de produits textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S L	P L	- -	S L	S S	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8276	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S M	S L	E	S L	S M	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus moyen prévue pour ce groupe professionnel, une pénurie est à prévoir dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs dans la profession
8276-130 Contrôleur de tissus.

C.C.D.P. 8278	Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S L	S L	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8279	Travailleurs du textile, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S S	S M	- -	S M	S S	- -	- -	- -	S S

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.
De façon particulière, une pénurie est prévue dans une zone sous-régionale de la Montérégie dans la profession
8279-118 Conducteur de machines à faire des tapis tuftés.

C.C.D.P. 8293	Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8295	Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation d'équilibre observée pour ce groupe professionnel dans la région de Québec, une pénurie est prévue dans la profession

8295-122 Echarneur à la main, dans l'industrie du cuir et de la fourrure.

C.C.D.P. 8296	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	- -	P M	- -	- -	- -	P M

8296 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8310	Contremaîtres d'usineurs de métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	E	E	E	--	S L	E	E	--	--	--	E

C.C.D.P. 8311	Ajusteurs-outilleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
--	--	E	S M	--	S L	S L	E	--	--	--	E

En raison, notamment, d'une absence de relève et du faible nombre de finissants du réseau scolaire se destinant vers ce champ occupationnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8311-110 Outilleur-ajusteur, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs, des Laurentides-Lanaudière, de la Montérégie et de Montréal-Centre, et

8311-199 Confectionneur de moules, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8313	Machinistes et régleurs de machines-outils										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L	S L	E	P L	S L

Malgré les diagnostics de surplus observés dans ce groupe professionnel dans la majorité des régions, des pénuries sont prévues dans les professions:

8313-114 Modeleur-mécanicien de fonderie, dans la région de l'Estrie,
8313-126 Modeleur-mécanicien, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs, et
8313-154 Régleur-conducteur de machines-outils en général, dans l'ensemble du Québec.

C.C.D.P. 8315	Conducteurs de machines-outils										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	E	E	S S	S S	S M	S S	- -	- -	- -	S S

C.C.D.P. 8316	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	P L	- -	- -	- -	P L

En plus des diagnostics de pénuries légères signalés dans ce groupe professionnel pour les régions de la Montérégie et de Montréal-Centre, une pénurie est prévue dans la profession

8316-114 Vérificateur d'atelier, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8319	Usineurs de métaux, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S L	P L	P M	P L	P L	P L	P L	P L	P M	P L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans la profession

8319-150 Réparateur de scies, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec, des Laurentides-Lanaudière, de l'Abitibi-Témiscamingue et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8330	Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	S L	- -	E	E	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8331	Forgeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

De façon plus particulière, des pénuries sont prévues dans la profession 8331-114 Forgeron, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de Québec.

C.C.D.P. 8333	Tôliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S S	S S	S S	S M	S M	S S	P L	S L	S M

Malgré la situation de surplus observée dans ce groupe professionnel dans la majorité des régions, des pénuries sont prévues dans les professions:

8333-118 Tôlier, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs, des Laurentides-Lanaudière et de la Côte-Nord, et

8333-199 Mécanicien-tôlier d'aéronef, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8334	Conducteurs de machines à emboutir les métaux, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	S L	S M	S L	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.
De façon particulière, une pénurie dans la région des Laurentides-Lanaudière est prévue dans la profession

8334-350 Ouvrier à la poinçonneuse à tourelle commandée par ruban.

C.C.D.P. 8335	Soudeurs et oxycoupeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S M	S L	S M	S L	S L	E	S L	S L

Malgré le diagnostic de surplus observé dans ce groupe professionnel dans l'ensemble des régions du Québec, des pénuries sont prévues dans les professions:

8335-114 Soudeur-monteur, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, du Saguenay-Lac St-Jean et de la Montérégie,
8335-122 Soudeur de récipients pour fluides sous pression, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de Québec, de la Montérégie, de Montréal-Centre et de la Côte-Nord,
8335-126 Soudeur au gaz et à l'arc, dans la Montérégie,
8335-150 Soudeur à l'arc en atmosphère gazeuse, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre, et
8335-334 Technicien-soudeur, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8336	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	- -	E	- -	- -	E	P L	- -	- -	- -	P L

Malgré le faible niveau d'emploi dans ce groupe professionnel dans la région de Québec, une pénurie est prévue dans la profession

8336-110 Vérificateur en soudure.

C.C.D.P. 8337	Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S M	- -	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8339	Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

8339 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8351	Modeleurs sur bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	S L	- -	- -	S L	- -	- -	- -	S L

Malgré le faible niveau d'emploi dans ce groupe professionnel dans les régions des Laurentides-Lanaudière et de la Mauricie-Bois-Francs, des pénuries sont prévues dans la profession 8351-110 Modeleur sur bois.

C.C.D.P. 8353	Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	E	S L	S L	S L	S L	S S	S S	- -	E	- -	S L

C.C.D.P. 8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	- -	S M	S M	S L	S M	S M	S M	S L	S M	S L	S M

Même si des surplus sont observés dans ce groupe professionnel dans la plupart des régions, des pénuries sont à prévoir dans les professions:

8355-110 Régleur-conducteur de machines à bois, dans la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de l'Estrie, et

8355-274 Ouvrier à la machine à fabriquer des articles en bois, dans l'Outaouais.

C.C.D.P. 8357	Ponceurs de bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S S	- -	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8371	Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S S	P L	P L	E	P L	- -	- -	- -	P L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
8371-118 Tailleur de pierre, à la main, dans une zone sous-régionale de l'Estrie, et
8371-126 Scieur de pierre, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8373	Travailleurs spécialisés dans le meulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	S L	- -	S L	E	- -	- -	- -	E

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans des zones sous-régionales de la Mauricie-Bois-Francs dans les professions:

8373-114 Polisseur de pierre à la machine,
8373-118 Polisseur de pierre à la main,
8373-122 Meuleur de contours à la machine, et
8373-134 Biseauteur de pierres.

De plus, des pénuries sont prévues dans les professions:

8373-126 Graveur à la sableuse, dans une zone sous-régionale de l'Estrie, et
8373-230 Polisseur de lentilles d'optique à la machine, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 8376	Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	P M	- -	- -	- -	P M

C.C.D.P. 8379	Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	S L	S M	S L	- -	- -	- -	S L

8379 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8391	Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	E	S M	E	S L	S M	- -	S S	- -	S L

8393 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8395	Gabarieurs et modeleurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	E	P L	- -	- -	- -	P L

8395 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8510	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	E	E	E	E	- -	- -	- -	E

8510 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8511	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	P L	S L	S L	- -	- -	- -	E

8511 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8513	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	E	S S	S L	- -	- -	- -	E

8513 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8515	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	S L	P L	E	- -	- -	- -	E

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.
De façon particulière, des pénuries sont prévues dans la région de Montréal-Centre dans les professions:

8515-130 Ajusteur-monteur d'aviation au banc, et
8515-138 Monteur d'éléments de cellules d'aéronefs.

C.C.D.P. 8523	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S S	S S	P L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.
La pénurie prévue dans ce groupe professionnel dans la région des Laurentides-Lanaudière concerne principalement la profession

8523-118 Constructeur de machines.

C.C.D.P. 8525	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, non classés ailleurs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	P M	- -	- -	- -	P L

8525 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8526	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, non classés ailleurs									
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	- -	P L	P L	E	- -	- -	- -	E

8526 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8527	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S M	- -	- -	P L	S L	- -	- -	- -	S L

8527 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8528	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	S M	S L	E	P L	- -	- -	- -	E

8528 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8529	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	S L	E	S L	S L	- -	- -	- -	S L

8529 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8530	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	E	- -	E	E	E	E	- -	S L	E

C.C.D.P. 8531	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S M	- -	S L	S M	S L	E	- -	- -	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8531-114 Monteur de réfrigérateurs commerciaux, dans la région des Laurentides-Lanaudière,

8531-308 Bobinier, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

8531-328 Monteur de bobines à champ tournant, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	E	S L	S M	E	S L	S L	E	E	E	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.
Malgré les situations de surplus diagnostiquées dans la majorité des régions dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8533-110 Electricien d'entretien, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean et des Laurentides-Lanaudière,
8533-118 Mécanicien en réfrigération, dans les régions des Laurentides-Lanaudière, de l'Abitibi-Témiscamingue et de la Côte-Nord,
8533-122 Réparateur de moteurs électriques, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, et
8533-130 Installateur-réparateur d'appareillage électrique d'aéronefs, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8534	Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	P L	E	S L	E	E	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
P L	P L	S L	E	S M	E	P M	E	P L	P M	P L	E

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière des pénuries sont prévues dans les professions:

8535-114 Réparateur-électronicien, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, des Laurentides-Lanaudière, de Montréal-Centre et de l'Abitibi-Témiscamingue,

8535-118 Installateur-dépanneur de matériel audio-visuel, dans la région de la Montérégie,

8535-138 Réparateur de commandes électroniques, dans les régions des Laurentides-Lanaudière, de la Montérégie, de Montréal-Centre et de l'Abitibi-Témiscamingue, et

8535-199 Réparateur en robotique, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8536	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	P L	S L	- -	P M	P L	P L	S L	- -	- -	P L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8536-110 Vérificateur de panneaux de commande, dans la région des Laurentides-Lanaudière,

8536-134 Contrôleur et vérificateur du matériel électronique aéronautique, dans la région de Montréal-Centre,

8536-182 Contrôleur d'appareils frigorifiques, dans la région des Laurentides-Lanaudière, et

8536-226 Essayeur de pièces d'électronique, dans la région de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8537	Dépanneurs de radios et de téléviseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S M	S S	- -	S L	S M	S L	S L	- -	E	S L

En dépit des situations de surplus observées dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie et de Québec dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues pour ces deux régions dans la profession

8537-110 Dépanneur de téléviseurs.

C.C.D.P. 8538	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	- -	E	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8539	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S L	- -	S L	S L	E	- -	- -	- -	E

8539 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8540	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	E	- -	E	S L	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8541	Ebénistes et menuisiers en meubles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S M	S L	S M	S L	E	S L	S L	S S	P L	S L

Malgré les surplus observés dans la majorité des régions dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8541-110 Ebéniste, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et dans des zones sous-régionales de l'Estrie et de la Montérégie, et

8541-150 Monteur de meubles, dans une zone sous-régionale de l'Estrie.

C.C.D.P. 8546	Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	P L	- -	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8548	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	E	S M	E	S L	S L	S M	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8549	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S M	S S	S M	S L	E	- -	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, une pénurie est prévue dans une zone sous-régionale de la Montérégie dans la profession:

8549-302 Gabarieur.

C.C.D.P. 8550	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S L	E	E	S L	S L	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation d'équilibre observée dans l'Estrie dans ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans la profession

8550-114 Contremaître de couturiers, en raison des conditions de travail particulières, dans une zone sous-régionale.

C.C.D.P. 8551	Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S L	S S	S S	S L	- -	- -	- -	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8551-110 Traceur-patronnier de voiles, dans la région de Montréal-Centre,

8551-122 Patronnier de chaussures, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

8551-138 Coupeur de pièces de chaussures, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8553	Tailleurs et couturiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	- -	S L	S S	S S	S S	S S	S M	S L	S M	- -	S S

Malgré les diagnostics de surplus observés dans l'ensemble des régions dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8553-118 Tailleur-réparateur de vêtements pour hommes, dans la région de Québec,
8553-142 Couturier, dans la région de l'Outaouais en raison, notamment, d'une absence de relève et des conditions de travail particulières,
8553-146 Couturière, dans une zone sous-régionale de Laurentides-Lanaudière, et
8553-150 Couturière-réparatrice de vêtements pour dames, dans la région de Québec.

C.C.D.P. 8555	Fourreurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	- -	S L	S L	S S	- -	- -	- -	S M

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la région de Montréal-Centre dans la profession 8555-114 Coupeur de fourrures, en raison d'un manque d'expérience des candidats disponibles.

C.C.D.P. 8561	Cordonniers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S M	S L	S M	S M	S S	S L	- -	- -	P L	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8561-114 Cordonnier, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec, de l'Estrie, des Laurentides-Lanaudière et de Montréal-Centre (l'absence de relève semble être la principale cause de ces pénuries), et

8561-126 Couseur à la machine, dans des zones sous-régionales de l'Estrie et de la Montérégie.

C.C.D.P. 8562	Tapissiers-garnisseurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S S	S M	S S	E	S L	- -	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus moyen observé dans ce groupe professionnel dans les régions de Québec et de l'Estrie, des pénuries sont prévues dans ces régions dans la profession

8562-138 Rembourreur de chaises.

C.C.D.P. 8563	Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S M	S M	S L	S L	S M	S M	S L	- -	E	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8563-110 Raccommodeur de produits textiles, dans la région de Montréal-Centre,

8563-114 Conducteur de machine à piquer, dans les régions de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs et dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

8563-126 Piqueur à la machine, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8566	Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L	- -	- -	S L

En dépit du diagnostic de surplus moyen observé dans ce groupe professionnel dans la région de la Montérégie, une pénurie est prévue dans la profession

8566-118 Inspecteur d'articles en cuir, dans une zone sous-régionale.

C.C.D.P. 8568	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S M	S M	S L	S L	S L	S L	- -	- -	- -	S L

En dépit du diagnostic de surplus léger observé dans ce groupe professionnel dans la région de la Montérégie, une pénurie est prévue dans la profession

8568-299 Manoeuvre de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en cuir, dans une zone sous-régionale.

C.C.D.P. 8569	Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S M	S M	S L	S S	S S	S S	- -	- -	- -	S S

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8569-118 Sellier, dans la région de Québec, et

8569-198 Repriseur, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8570	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	E	E	E	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8571	Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	- -	- -	S L	E	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8573	Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	S L	S M	S S	S S	- -	- -	- -	S S

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8573-110 Régleur de machines à mouler les matières plastiques, dans la région de Québec, et

8573-178 Ouvrier à la machine à mouler par compression, dans l'industrie des produits du plastique, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 8575	Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	P L	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8576	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	P L	P L	P L	S L	S L	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 8578	Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	S M	S S	S S	S S	- -	- -	- -	S S

C.C.D.P. 8579	Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S M	E	S L	S L	S M	- -	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans la profession
8579-150 Lamineur de fibre de verre, dans les régions des Laurentides-Lanaudière et de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8580	Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	S L	S L	E	E	E	E	E	E

C.C.D.P. 8581	Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S L	S M	S M	S L	S M	S S	S M	S M

Malgré un surplus global de mécaniciens en général, des pénuries sont à prévoir dans certaines spécialités.

Ainsi, des pénuries sont prévues dans les professions:

8581-110 Mécanicien d'automobiles, dans la région de la Montérégie,
8581-114 Mécanicien motoriste, au Saguenay-Lac St-Jean,
8581-142 Réparateur de carrosseries, dans la région de la Montérégie,
8581-146 Mécanicien de climatiseurs d'automobiles, dans la région de l'Outaouais,
8581-154 Ajusteur-régleur d'avant-train, dans la région de l'Outaouais, et
8581-158 Réparateur de motocyclettes, dans les régions du Bas St-Laurent-Gaspésie, de Québec et de Montréal-Centre.

C.C.D.P. 8582	Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	- -	- -	- -	S L	P L	E	- -	- -	P L	E

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans la profession

8582-110 Mécanicien d'aéronef, dans la région de Québec et dans des zones sous-régionales de l'Outaouais et de la Montérégie.

C.C.D.P. 8583	Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	S M	E	E	P L	E	- -	- -	S L	E

C.C.D.P. 8584	Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L	S L	S L

Ce groupe professionnel comprend des emplois qui se retrouvent dans plusieurs secteurs d'activité économique et donc dans plusieurs spécialités. Malgré la situation de surplus qui prévaut dans la majorité des régions dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8584-114 Monteur-ajusteur de métiers à tisser, dans la Mauricie-Bois-Francs,

8584-118 Monteur de machines textiles, dans la Mauricie-Bois-Francs,

8584-122 Mécanicien-monteur, dans toutes les régions du Québec sauf l'Estrie et l'Outaouais,

8584-142 Réparateur de machines de boulangerie, dans les Laurentides-Lanaudière,

8584-146 Réparateur de la chaufferie, dans une zone sous-régionale de la Montérégie,

8584-174 Mécanicien de machines de mines, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,

8584-198 Mécanicien de machines à coudre, dans les régions de Québec, de la Mauricie-Bois-Francs, des Laurentides-Lanaudière et de Montréal-Centre, et dans des zones sous-régionales de l'Estrie et de la Montérégie,

8584-330 Mécanicien de machines agricoles, dans la région de Québec,

8584-378 Mécanicien de machines de construction, au Saguenay-Lac St-Jean, en Mauricie-Bois-Francs et dans l'Estrie, et

8584-382 Mécanicien de moteurs diesel, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de Montréal-Centre, de même que dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8585	Mécaniciens et réparateurs de machine de bureau et de matériel mécanographique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	E	- -	S L	S L	S L	P L	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger observé dans Montréal-Centre dans ce groupe professionnel, une pénurie est prévue dans la profession
8585-126 Réparateur de caisses enregistreuses, électroniques.

C.C.D.P. 8586	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	P L	- -	- -	P L	P L	- -	- -	- -	P L

C.C.D.P. 8587	Réparateurs de montres et de pendules										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S M	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8588	Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	E	- -	P L	E	E	- -	- -	- -	E

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans la profession
8588-110 Mécanicien d'instruments de bord, dans les régions des Laurentides-Lanaudière et de Montréal-Centre, et pour les bateaux de pêche dans la région du Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 8589	Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S S	S L	S M	E	S M	S L	S L	S L	S S	S S	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.
De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
8589-122 Armurier, au Bas St-Laurent-Gaspésie,
8589-144 Réparateur de petits moteurs, dans Montréal-Centre,
8589-146 Serrurier, au Bas St-Laurent-Gaspésie,
8589-150 Réparateur d'outils pneumatiques, dans les Laurentides-Lanaudière,
8589-162 Réparateur de matériel hydraulique, dans les régions de Québec, des Laurentides-Lanaudière et de la Montérégie,
8589-186 Dépanneur de distributeur automatique, dans Montréal-Centre,
8589-198 Mécanicien-réparateur de cycles, dans la région de Québec, et
8589-299 Mécanicien de machines légères, dans le Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 8590	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	E	E	- -	E	S L	E	- -	- -	- -	E

8590 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8591	Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	- -	P L	E	S M	S S	- -	- -	S M

La pénurie légère diagnostiquée dans ce groupe professionnel dans les Laurentides-Lanaudière concerne principalement les professions:

8591-118 Gemmologiste, et
8591-122 Bijoutier.

C.C.D.P. 8592	Constructeurs et réparateurs de bateaux										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	S M	- -	S L	S S	P L	- -	- -	- -	S L

En dépit de la situation de surplus léger diagnostiquée dans ce groupe professionnel pour la région du Bas St-Laurent-Gaspésie, une pénurie est prévue dans la profession 8592-202 Mécanicien de bateau à moteur.

C.C.D.P. 8593	Façonneurs de produits en papier										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S L	S S	S S	S M	S L	S L	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S L	S M	S L	S L	S L	S M	S L	- -	- -	S L

Malgré la situation de surplus léger diagnostiquée dans ce groupe professionnel pour la région des Laurentides-Lanaudière, une pénurie est prévue dans la profession 8595-206 Peintre au pinceau.

C.C.D.P. 8596	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	S L	E	- -	- -	- -	E

8596 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8598	Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	- -	- -	- -	- -	S S	S S	- -	- -	- -	S S

8598 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8599	Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S L	S M	S L	S L	S S	S M	S L	- -	- -	- -	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, une pénurie est prévue dans Montréal-Centre dans la profession 8599-130 Réparateur d'articles de sport.

C.C.D.P. 8710	Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés											
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S M	S L	S M	S M	S L	S L	S L	S L	S L	S S	S L

C.C.D.P. 8711	Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S L	S I	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L

Malgré la situation de surplus observée dans ce groupe professionnel dans l'ensemble des régions, des pénuries sont prévues dans les professions:

8711-110 Conducteur de matériel lourd, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,
8711-118 Conducteur de foreuse horizontale, dans l'Estrie,
8711-130 Conducteur de pelle à benne traînante, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie,
8711-136 Conducteur de pelle rétrocaveuse, dans des zones sous-régionales du Bas St-Laurent-Gaspésie et de la Mauricie-Bois-Francs,
8711-146 Conducteur de niveleuse, dans une zone sous-régionale du Bas St-Laurent-Gaspésie et dans l'Estrie, et
8711-150 Conducteur de scraper, dans l'Estrie.

C.C.D.P. 8713	Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S S	S L	S L	S L	S L	S S	S S	E	S M

En dépit de la situation de surplus léger observée dans ce groupe professionnel dans la région des Laurentides-Lanaudière, une pénurie est prévue dans la profession

8713-114 Conducteur de bitumeuse-goudronneuse.

C.C.D.P. 8715	Cheminots										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S M	S L	S L	- -	S S	S S	- -	S L	S L	S M

C.C.D.P. 8718	Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S S	S S	S M	S M	S L	S S	S S	S M	S M

C.C.D.P. 8730	Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	S L	E	E	E	E	E	E	E

Malgré la situation d'équilibre observée dans ce groupe professionnel dans la région des Laurentides-Lanaudière, une pénurie est prévue dans la profession
8730-110 Contremaître d'électriciens d'installation et d'entretien.

C.C.D.P. 8731	Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S M	S M	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S S	S L

Malgré le surplus sévère observé dans ce groupe professionnel dans la région de la Côte-Nord, une pénurie est prévue dans la profession
8731-118 Monteur-réparateur de lignes de force.

C.C.D.P. 8733	Electriciens d'installation et d'entretien										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S M	S M	S M	S S	S M	S L	S M	S S	S S	S M	S M

C.C.D.P. 8735	Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	S L	S L	E	E	S L	P L	S L	S L	S L	S L	E

La pénurie légère signalée dans ce groupe professionnel dans la Montérégie concerne, entre autres, la profession
8735-118 Monteur de matériel de télécommunication.

C.C.D.P. 8736	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	P L	P M	P L	P L	E	P L	- -	P L	E

C.C.D.P. 8738	Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S S	- -	- -	S M	S L	- -	- -	- -	S M

C.C.D.P. 8739	Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	S L	E	- -	E	S L	E	E	- -	- -	E

8739 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 8780	Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	S L	S M	S L	S L

C.C.D.P. 8781	Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S S	S S	S S	S M	S M	S L	S S	S S	S S	S S

Malgré les situations de surplus observées dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8781-110 Charpentier, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, des Laurentides-Lanaudière et de la Montérégie, et

8781-114 Charpentier-menuisier d'entretien, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 8782	Maçons et carreleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S S	S M	S L	S S	S L	S L	S M	P L	P L	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
8782-110 Briqueteur, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de la Côte-Nord,
8782-114 Maçon fumiste industriel, au Saguenay-Lac St-Jean,
8782-130 Carreleur, dans les régions de l'Estrie, des Laurentides-Lanaudière et de la Montérégie, et
8782-142 Poseur de pierres, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8783	Lisseurs de béton et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S M	S M	S L	E	S L	S L	S L	- -	- -	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
8783-114 Cimentier-applicateur à la lance, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et
8783-122 Finisseur de béton, dans l'Estrie et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8784	Plâtriers et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S M	S S	S S	S L	S L	S L	S M	- -	- -	S M

Malgré les surplus observés dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

8784-114 Plâtrier, dans une zone sous-régionale de la Montérégie et de façon saisonnière dans la région du Saguenay-Lac St-Jean,

8784-130 Jointoyeur de panneaux muraux, dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 8785	Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S S	S S	S M	S S	S M	S S	S S	S S	S S

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8785-110 Peintre et décorateur, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs, de l'Estrie et de la Côte-Nord, et de façon saisonnière dans les Laurentides-Lanaudière, et

8785-118 Peintre, travail grossier, dans les Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8786	Travailleurs spécialisés dans l'isolation										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S S	S L	S S	S S	S L	S M	S S	S S	- -	- -	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8786-110 Ouvrier à l'injection de mousse isolante, dans les Laurentides-Lanaudière,

8786-114 Calorifugeur de chaudières et tuyaux, dans des zones sous-régionales de la Mauricie-Bois-Francs et de la Montérégie, et

8786-118 Poseur de matériaux isolants, dans les Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8787	Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S M	S S	S S	E	S L	S L	S S	P L	- -	S L

En dépit des situations de surplus observées dans la majorité des régions dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans la profession

8787-118 Couvreur en asphalte, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean, de l'Estrie et des Laurentides-Lanaudière et dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8791	Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S M	S M	S M	S M	S L	S M	S M	S L	S L	S M

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8791-110 Tuyauteur, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean et des Laurentides-Lanaudière et dans des zones sous-régionales de l'Estrie et de la Montérégie,

8791-122 Monteur d'installations au gaz, dans les régions du Saguenay-Lac St-Jean et de Québec et dans des zones sous-régionales de l'Estrie et de la Montérégie, et

8791-130 Poseur de tuyaux et de conduites de gaz, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean et dans une zone sous-régionale de l'Estrie.

C.C.D.P. 8793	Monteurs de charpentes métalliques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S L	S S	S L	S L	S M	- -	S L	S S	S M

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la profession

8793-126 Ferrailleur, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 8795	Vitriers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S L	S S	S L	P L	E	S L	E	- -	- -	S L

C.C.D.P. 8796	Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	S L	E	P M	E	S L	S L	E	- -	P M	S L

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la profession
8796-114 Inspecteur en construction, dans les Laurentides-Lanaudière.

C.C.D.P. 8798	Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S S	S S	S S	S S	S S	S M	S S	S S	S S	S S

C.C.D.P. 8799	Autres travailleurs du bâtiment, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S S	S S	S M	S M	S L	S M	S L	S M	S M	S M	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

8799-126 Mécanicien d'entretien d'atelier ou d'usine, dans les Laurentides-Lanaudière, et

8799-130 Installateur et réparateur de brûleurs d'huile, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S L	- -	- -	S L	S L	E	S M	- -	E	E

En dépit de la situation d'équilibre observée dans ce groupe professionnel dans la région de la Côte-Nord, une pénurie est prévue dans la profession

9111-126 Pilote d'hélicoptère.

C.C.D.P. 9130	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	- -	S L	E	E	- -	S L	S L	E

C.C.D.P. 9131	Conducteurs et chauffeurs de locomotive										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	E	- -	E	E	- -	- -	S L	E

C.C.D.P. 9133	Chefs de train et serre-freins										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	S L	E	S S	- -	E	E	- -	E	S L	E

C.C.D.P. 9135	Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	- -	- -	- -	S L	S L	- -	- -	S L	S L

C.C.D.P. 9151	Officiers de pont										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	- -	S L	S L	- -	- -	S M	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9153	Officiers mécaniciens de navire										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	S L	- -	- -	- -	S L	S M	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9155	Matelots de pont										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	S M	S S	- -	- -	S S	S S	- -	- -	S M	S S

C.C.D.P. 9170	Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	E	S L	S L	S L	S L	E	E	E	E	E

C.C.D.P. 9171	Conducteurs d'autobus										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	S L	S L	S L	S L	E	E	E	S L	E	E

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la profession 9171-110 Conducteur d'autobus, pour les autobus urbains, dans la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 9173	Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S L	S L	S L	S M	S L	S L	S L	E	S L	S L

C.C.D.P. 9175	Camionneurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S M	S S	S S	S M	S M	S L	S M	S M	S M	S S	S M

Malgré les situations de surplus observées dans l'ensemble du Québec dans ce groupe professionnel, des pénuries sont prévues dans les professions:

9175-122 Chauffeur de camion, tracteur pour semi-remorque, dans une zone sous-régionale de la Montérégie, et

9175-130 Chauffeur de camion à benne basculante, au Saguenay-Lac St-Jean et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 9179	Personnel d'exploitation des transports routiers, non classé ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	- -	S L	P L	S L	P L	- -	E	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

9179-110 Régulateur du transport par autobus, dans la région de Québec, et

9179-118 Régulateur du transport routier, dans la région du Saguenay-Lac St-Jean et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

De plus, une pénurie de techniciens-répartiteurs du transport intermodal est prévue au Bas St-Laurent-Gaspésie.

C.C.D.P. 9191	Personnel d'exploitation du métro et des tramways										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E

C.C.D.P. 9199	Autre personnel d'exploitation des transports, non classé ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	- -	S S	- -	S M	S L	S L	S L	- -	- -	S L

9199 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 9310	Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	E	E	E	E	S L	S L	S L	- -	- -	E	S L

9310 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 9311	Condurteurs d'appareils de levage, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	E	S L	S L	E	E	E	E	S S	P L	S L	E

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière des pénuries sont prévues dans les professions:

9311-124 Opérateur de tracteur à flèche latérale, dans les régions de la Mauricie-Bois-Francs et de l'Estrie, et

9311-134 Conducteur de grue sur camion, dans la région de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 9313	Dockers et manutentionnaires										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S M	S M	S S	S M	S M	S S	S S	S S	S S	S S

C.C.D.P. 9315	Conducteurs de matériel de manutention, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S L	S M	S M	S L	E	E	S L	S L	S S	S L	S L

9315 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 9317	Emballeurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	S S	S L	S S	S M	S M	S S	S S	S S	S S	S M	S S

9317 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 9318	Manœuvres manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S S	S S	S S	S S	S M	S L	S L	S M	S S	S S	S M	S M

9318 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 9319	Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S L	- -	- -	S S	S L	- -	- -	- -	S L

9319 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 9510	Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	S L	E	E	S L	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9511	Typographes et compositeurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	E	S L	S L	S L	S S	S L	S L	S M	- -	S L	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
9511-128 Typographe, photocomposition, dans la région de Montréal-Centre,
9511-138 Conducteur de photocomposeuse, dans les régions de Québec et de Montréal-Centre, et
9511-150 Ouvrier à la photocomposeuse, dans la région de Québec et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 9512	Conducteurs de presses à imprimer										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S L	S M	S L	S L	S L	E	S L	S L	P L	- -	S L

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:
9512-122 Conducteur de presse, dans la région de l'Outaouais, et
9512-126 Conducteur de presse offset, dans les régions des Laurentides-Lanaudière et de l'Outaouais et dans une zone sous-régionale de la Montérégie.

C.C.D.P. 9514	Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	S L	S S	S L	E	- -	- -	- -	S L

C.C.D.P. 9515	Photograveurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	S M	- -	E	E	- -	- -	- -	E

Malgré le faible niveau d'emploi dans la Mauricie-Bois-Francs dans ce groupe professionnel, une pénurie localisée est prévue dans la profession

9515-150 Pelliculeur.

C.C.D.P. 9517	Relieurs et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	S S	S S	S S	E	S S	S L	S M	S L	- -	- -	S M

Malgré le faible niveau d'emploi dans le Bas St-Laurent-Gaspésie dans ce groupe professionnel, une pénurie localisée est prévue dans la profession
9517-126 Relieur industriel.

C.C.D.P. 9518	Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S L	S L	S S	S L	S L	- -	- -	- -	S L

9518 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.D.P. 9519	Imprimeurs et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	S S	S L	S S	S L	S M	- -	- -	- -	S M

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, une pénurie est prévue dans la profession

9519-158 Sérigraphiste à la main, dans une zone sous-régionale de la Mauricie-Bois-Francs.

C.C.D.P. 9530	Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
E	E	E	E	E	S L	E	E	E	- -	- -	E

C.C.D.P. 9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	P L	- -	P L	S L	E	E	- -	S L	E

C.C.D.P. 9539	Conducteurs et mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	S L	- -	S L	E	S L	S L	S L	S L	S L	S L	S L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

De façon particulière, des pénuries sont prévues dans les professions:

9533-122 Mécanicien de machines fixes en général, au Saguenay-Lac St-Jean, en Mauricie-Bois-Francs et dans les Laurentides-Lanaudière,

9535-110 Conducteur d'installation d'épuration des eaux, dans l'ensemble du Québec et de façon particulière dans les régions de Québec, de l'Estrie et des Laurentides-Lanaudière,

9535-114 Conducteur d'installation d'épuration des eaux usées, dans la Montérégie, et

9535-118 Surveillant des eaux, dans la Montérégie.

C.C.D.P. 9550	Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	E	- -	- -	- -	E	S L	- -	- -	- -	S L

9550 Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

C.C.O.P. 9551	Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S L	- -	- -	- -	- -	- -	S S	S L	S L	- -	- -	S L

C.C.O.P. 9553	Télégraphistes										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	E	- -	- -	- -	E

C.C.O.P. 9555	Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonore										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
S M	- -	P L	S L	- -	- -	E	P L	P L	- -	- -	P L

C.C.D.P. 9557	Projectionnistes de cinéma										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	S S	- -	- -	- -	S S

C.C.D.P. 9559	Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	- -	- -	- -	- -	P L	- -	- -	- -	P L

Ce groupe professionnel comprend des travailleurs non classés ailleurs qui remplissent des tâches très diversifiées. Ainsi le lecteur est invité à consulter la Classification canadienne descriptive des professions avant de tirer des conclusions du diagnostic posé.

La pénurie légère signalée dans ce groupe professionnel dans la région de Montréal-Centre concerne principalement la profession

9559-110 Technicien-investigateur de parasites.

C.C.D.P. 9591	Techniciens de laboratoires photographiques										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	S M	- -	- -	- -	S M	S S	S L	- -	- -	S S

C.C.D.P. 9916	Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, non classés ailleurs										
Bas St-Laurent - Gaspésie 01	Saguenay - Lac St-Jean 02	Québec 03	Mauricie - Bois-Francs 04	Estrie 05	Laurentides - Lanaudière 06-N	Montérégie 06-S	Montréal-Centre 06-M	Outaouais 07	Abitibi - Témiscamingue 08	Côte-Nord 09	Ensemble du Québec
- -	- -	- -	S M	- -	- -	S L	S L	- -	- -	- -	S L

De façon particulière, une pénurie est signalée dans la région de Montréal-Centre dans la profession
9916-110 Radiographe industriel.

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION

LISTE DES ORGANISMES AYANT PARTICIPE A LA CONSULTATION

Association de l'industrie de la maçonnerie du Québec

Association des auxiliaires familiales et sociales du Québec

Association des chirurgiens-dentistes du Québec

Association des distributeurs indépendants de produits pétroliers

Association des économistes québécois

Association des entrepreneurs en construction du Québec

Association des hygiénistes dentaires du Québec

Association des infirmières et infirmiers en santé du travail du Québec

Association des ingénieurs-conseils du Québec

Association des ingénieurs municipaux du Québec

Association des maîtres-couvreurs du Québec

Association des manufacturiers de cercueils de la province de Québec

Association des mines d'amiante du Québec

Association des ophtalmologistes du Québec

Association des professionnels en ressources humaines du Québec

Association des psychiatres du Québec

Association du camionnage du Québec

Association professionnelle des inhalothérapeutes du Québec

Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec

Association professionnelle des technologistes médicaux du Québec

Comités consultatifs régionaux

Commissaires industriels

Commissions de formation professionnelle

Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada

Conseils régionaux de développement

Conseils régionaux de la santé et des services sociaux

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec

Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec

Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec

Corporation professionnelle des physiothérapeutes du Québec

Corporation professionnelle des psychologues du Québec

Corporation professionnelle des technologistes médicaux du Québec

Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec

Fédération des infirmières et infirmiers unis

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

Hydro-Québec

Institut canadien de la construction en acier

Institut canadien de recherches sur les pâtes et papier

Institut canadien du cuir et de la chaussure

Maîtres-fourreurs associés du Québec

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère de l'Education

Ministère de l'Energie et des Ressources

Ministère de l'Environnement

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme

Ministère des Affaires culturelles

Ministère des Affaires municipales

Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

Ministère des Communications

Ministère des Transports

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Office de la construction du Québec

Office de planification et de développement du Québec

Office des personnes handicapées du Québec

Ordre des architectes du Québec

Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec

Ordre des chimistes du Québec

Ordre des chiropraticiens du Québec

Ordre des denturologistes du Québec

Ordre des podiatres du Québec

Ordre des techniciens en radiologie du Québec

Organismes (locaux ou régionaux) de développement, d'expansion ou de promotion économiques et industriels

Réseau Travail-Québec

Société de développement industriel du Québec

Syndicat national du cinéma

Travailleurs amalgamés du vêtement et du textile, secteur du vêtement

Travailleurs unis du pétrole du Canada

Union des producteurs agricoles

Union internationale des carreleurs

LISTE ALPHABETIQUE DES TITRES DE GROUPES DE BASE

LISTE ALPHABETIQUE DES TITRES DE GROUPES DE BASE

Code CCDP	Titre
	A
5191	Acheteurs des commerces de gros et de détail
1175	Acheteurs en dehors des commerces de gros et de détail
*3335	Acteurs
1134	Administrateurs dans le domaine de la médecine et de la santé
1133	Administrateurs de l'enseignement et des domaines connexes
*1113	Administrateurs gouvernementaux
6112	Agents de police et détectives de la police officielle
6113	Agents de police et enquêteurs privés
5174	Agents de publicité
4191	Agents de recouvrement
5177	Agents de vente de services aux entreprises
4193	Agents de voyages, vendeurs de billets, commis de gare et commis aux marchandises
1174	Agents du personnel, agents de placement et travailleurs assimilés
5172	Agents immobiliers
*7111	Agriculteurs, en général
2131	Agronomes et scientifiques assimilés
3135	Aides-infirmières et garçons de salle d'hôpital
8311	Ajusteurs-outilleurs
*1173	Analystes de l'organisation et des méthodes
2183	Analystes, programmeurs en informatique et travailleurs assimilés
*3337	Annonceurs à la radio et à la télévision
*3711	Arbitres et autres officiels
2141	Architectes
2159	Architectes et ingénieurs, n.c.a.
2161	Arpenteurs-géomètres
3339	Artistes et techniciens de la scène, de la radio et de l'écran, n.c.a.
8571	Assembleurs et colleurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
*3713	Athlètes
*3353	Auteurs et rédacteurs de la radio, de la télévision, de la scène et de l'écran (inclus dans le groupe 3352)
4199	Autre personnel administratif et travailleurs assimilés, n.c.a.
9199	Autre personnel d'exploitation des transports, n.c.a.
3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.
*7199	Autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs, n.c.a. (inclus dans le groupe 7182)
1149	Autres directeurs et administrateurs, n.c.a.
2799	Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.
*8298	Autres manoeuvres et travailleurs assimilés des industries de transformation

*indique que le groupe de base n'est pas traité dans la présente publication;
"n.c.a." signifie "non classés ailleurs".

9319 Autres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a
*8299 Autres travailleurs des industries de transformation, n.c.a.
8799 Autres travailleurs du bâtiment, n.c.a.
2169 Autres travailleurs en architecture et en ingénierie, n.c.a.
*9919 Autres travailleurs, n.c.a.
8529 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8599 Autres travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.
5199 Autres travailleurs spécialisés dans la vente, n.c.a.
7713 Autres travailleurs spécialisés dans le forage des roches et du sous-sol
6199 Autres travailleurs spécialisés dans les services, n.c.a.
*2399 Autres travailleurs spécialisés des sciences sociales et secteurs connexes, n.c.a.
*8399 Autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
2343 Avocats et notaires

B

6123 Barmen
2351 Bibliothécaires, archivistes et conservateurs
2133 Biologistes et scientifiques assimilés
*6161 Blanchisseurs (inclus dans le groupe 6162)
8273 Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles
8265 Bobineurs et renvideurs de fibres textiles
*6142 Bonnes à tout faire, domestiques et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 6149)
8213 Boulangers, pâtissiers, confiseurs et travailleurs assimilés
7715 Boutefeux et dynamiteurs
7513 Bûcherons et travailleurs assimilés

C

1179 Cadres administratifs et travailleurs assimilés, n.c.a.
4133 Caissiers
9175 Camionneurs
8781 Charpentiers en charpentes de bois et travailleurs assimilés
8337 Chaudronniers, tôliers et ouvriers en charpente métallique
9173 Chauffeurs de taxis et chauffeurs particuliers
5193 Chauffeurs-livreurs
*5190 Chefs d'autres travailleurs spécialisés dans la vente
9133 Chefs de train et serre-freins
5130 Chefs des ventes de biens de consommation
5170 Chefs des ventes de services
6121 Chefs et cuisiniers
8715 Cheminots
2111 Chimistes
*3333 Chorégraphes et danseurs
6143 Coiffeurs et travailleurs assimilés
4151 Commis à la production
4153 Commis à l'expédition et à la réception

4173	Commis au courrier et aux postes
4195	Commis au service du personnel
4155	Commis au stock et travailleurs assimilés
4137	Commis aux services statistiques
4135	Commis d'assurances, de banques et d'autres établissements financiers
4169	Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés, n.c.a.
4161	Commis de bibliothèque et classeurs-archivistes
5145	Commis de station-service
4194	Commis d'hôtel
*5137	Commis vendeurs de biens de consommation (inclus dans le groupe 5135)
1171	Comptables, experts comptables et autres agents financiers
6191	Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage
9311	Conducteurs d'appareils de levage, n.c.a.
*6193	Conducteurs d'ascenseurs et de monte-charge
9171	Conducteurs d'autobus
8151	Conducteurs de fours et de séchoirs à argile, à verre et à pierre
*9193	Conducteurs de locotracteurs et de locomotrices, à l'exception du transport ferroviaire
8334	Conducteurs de machines à emboutir les métaux, n.c.a.
8315	Conducteurs de machines-outils
9315	Conducteurs de matériel de manutention, n.c.a.
8113	Conducteurs de mélangeurs, de séparateurs, d'appareils de filtrage des minerais et ouvriers assimilés
9512	Conducteurs de presses à imprimer
9531	Conducteurs d'installations de centrale électrique
*9537	Conducteurs d'installations de pompage et de pipe-lines (inclus dans le groupe 9539)
*9535	Conducteurs d'installations du service des eaux et du service sanitaire (inclus dans le groupe 9539)
9131	Conducteurs et chauffeurs de locomotive
9539	Conducteurs et mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés, n.c.a.
*9533	Conducteurs-mécaniciens de machines fixes et d'appareils auxiliaires (inclus dans le groupe 9539)
7197	Conducteurs réguliers et conducteurs contractuels de machines agricoles
8159	Confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et travailleurs assimilés, n.c.a.
2391	Conseillers d'orientation scolaire et professionnelle
8592	Constructeurs et réparateurs de bateaux
*9190	Contremaîtres d'autre personnel d'exploitation des transports
*9590	Contremaîtres d'autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
*8290	Contremaîtres d'autres travailleurs des industries de transformation
8780	Contremaîtres d'autres travailleurs du bâtiment
*8390	Contremaîtres d'autres usineurs et travailleurs des secteurs connexes
8330	Contremaîtres de façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs
9310	Contremaîtres de manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9530	Contremaîtres de mécaniciens de machines et d'installations fixes et travailleurs assimilés
8580	Contremaîtres de mécaniciens et de réparateurs, à l'exception des électriciens
7710	Contremaîtres de mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés
7510	Contremaîtres de travailleurs forestiers et de bûcherons
8550	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8510	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de produits métalliques, n.c.a.
8570	Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8540 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois

8590 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation, n.c.a.

8530 Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe

7180 Contremaîtres des autres agriculteurs, horticulteurs et éleveurs

8150 Contremaîtres des confectionneurs de produits en argile, en verre et en pierre et des travailleurs assimilés

8710 Contremaîtres des excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés

8130 Contremaîtres des métallurgistes et travailleurs assimilés

8730 Contremaîtres des monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil

9550 Contremaîtres des opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.

8250 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier et des travailleurs assimilés

8210 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés

8230 Contremaîtres des travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier

*8350 Contremaîtres des travailleurs du bois à la machine

8260 Contremaîtres des travailleurs du textile

8160 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

*8110 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai

*8370 Contremaîtres des travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires

9510 Contremaîtres d'imprimeurs et de travailleurs assimilés

*9110 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports aériens

9130 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports ferroviaires

9170 Contremaîtres du personnel d'exploitation des transports routiers

8310 Contremaîtres d'usineurs de métaux

*8396 Contrôleurs et vérificateurs de l'usinage, n.c.a.

*8356 Contrôleurs et vérificateurs du bois à la machine

8376 Contrôleurs et vérificateurs du travail de l'argile, du verre, de la pierre et de produits similaires

7516 Contrôleurs, trieurs et mesureurs de billes et travailleurs assimilés

8176 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et échantillonneurs au traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues

8526 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.

8156 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs de produits en argile, en verre et en pierre

9916 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs et trieurs, n.c.a.

8116 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs au traitement du minerai

8576 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires

8596 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.

8146 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de la métallurgie

8256 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8226 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés
8276 Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
8536 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8586 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de la réparation du matériel mécanique, n.c.a.
8316 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs de l'usinage des métaux
8336 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du façonnage et du formage des métaux, à l'exception de l'usinage
8736 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8796 Contrôleurs, vérificateurs et essayeurs spécialisés dans la construction, à l'exception du matériel électrique
8546 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8236 Contrôleurs, vérificateurs et trieurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
8566 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8296 Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs des industries de transformation, n.c.a.
8561 Cordonniers
8575 Coupeurs et finisseurs d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
5173 Courtiers en valeurs
5171 Courtiers et agents d'assurances
8787 Couvreurs, applicateurs d'enduits hydrofuges et travailleurs assimilés

D

4113 Dactylographes et commis-dactylographes
3113 Dentistes
3157 Denturologistes, hygiénistes dentaires, dentistes adjoints et techniciens
8537 Dépanneurs de radios et de téléviseurs
2163 Dessinateurs
3313 Dessinateurs-modélistes, stylistes et décorateurs-ensembliers
3314 Dessinateurs publicitaires et illustrateurs
8591 Diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres
3152 Diététiciens et nutritionnistes
1131 Directeurs dans le domaine des sciences naturelles, techniques et mathématiques
1143 Directeurs de la production
1145 Directeurs de travaux de construction
1141 Directeurs des achats
1136 Directeurs des relations avec le personnel et des relations industrielles
1147 Directeurs des transports et des télécommunications
1137 Directeurs des ventes et de la publicité
7131 Directeurs d'exploitations agricoles
1132 Directeurs et administrateurs des sciences sociales et des secteurs connexes

1142 Directeurs et chefs du personnel spécialisé dans les services
1135 Directeurs financiers
1130 Directeurs généraux et autres cadres supérieurs
*3351 Directeurs littéraires, chefs de la rédaction et travailleurs assimilés (inclus dans le groupe 3352)
*9599 Divers ouvriers qualifiés et conducteurs de machines, n.c.a.
9313 Dockers et manutentionnaires

E

8541 Ebénistes et menuisiers en meubles
2311 Economistes
3352 Ecrivains et rédacteurs
2795 Educateurs de personnes inadaptées, n.c.a.
8733 Electriciens d'installation et d'entretien
*7113 Eleveurs
9317 Emballeurs, n.c.a.
4197 Employés de bureau
*6135 Employés des wagons-lits et porteurs
*8173 Enduiseurs et calandreurs de produits chimiques et de matières analogues
2739 Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.
3710 Entraîneurs, moniteurs, instructeurs et directeurs de sports et loisirs
6141 Entrepreneurs de pompes funèbres, embaumeurs et travailleurs assimilés
4192 Estimateurs d'assurances
8711 Excavateurs, niveleurs et travailleurs assimilés
*8719 Excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
*7115 Exploitants de cultures de plein champ

F

8155 Façonneurs de l'argile, du verre et de la pierre
8593 Façonneurs de produits en papier
8339 Façonneurs et formeurs de métal, à l'exception des usineurs, n.c.a.
*4172 Facteurs
8263 Fileurs et tordeurs de fibres textiles
8275 Finisseurs et calandreurs de produits textiles
*1119 Fonctionnaires et administrateurs de l'administration publique, n.c.a.
*8115 Fondeurs et grilleurs de minerais
*7711 Foreurs sur installation rotary et travailleurs assimilés
8331 Forgeurs
8595 Fourreurs

G

8395 Gabarieurs et modeleurs, n.c.a.
8143 Galvaniseurs, métalliseurs et travailleurs assimilés
6115 Gardiens et agents de sécurité
2112 Géologues et scientifiques assimilés
8391 Graveurs, acidograveurs et travailleurs assimilés
8167 Grilleurs, cuiseurs et sécheurs de produits chimiques et de matières analogues
6144 Guides

H

*2349	Hommes de loi et travailleurs assimilés, n.c.a.
*6145	Hôtesses et employés assimilés, non spécialisés dans les aliments et boissons

I

9519	Imprimeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
9514	Imprimeurs-graveurs, à l'exception des photograveurs
3134	Infirmières auxiliaires diplômées
3131	Infirmières diplômées, à l'exception des surveillantes
3130	Infirmières surveillantes
2142	Ingénieurs chimistes
2143	Ingénieurs civils
2153	Ingénieurs des mines
2154	Ingénieurs du pétrole
2144	Ingénieurs électriciens
2155	Ingénieurs en aérospatiale
2145	Ingénieurs en organisation
2157	Ingénieurs en sciences nucléaires
2147	Ingénieurs mécaniciens
2151	Ingénieurs métallurgistes
1176	Inspecteurs et agents chargés de l'application des règlements des entreprises privées
*1116	Inspecteurs et fonctionnaires chargés de l'application des règlements gouvernementaux
8533	Installateurs et réparateurs d'appareils électriques et de matériel connexe, n.c.a.
8535	Installateurs et réparateurs d'appareils électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
2731	Instituteurs d'écoles maternelles et primaires
2797	Instructeurs et moniteurs, n.c.a.

J

*2341	Juges et magistrats

L

8135	Laminoirs
8393	Limeurs, meuleurs, lustreurs, décapeurs et polisseurs, n.c.a.
8783	Lisseurs de béton et travailleurs assimilés

M

8313	Machinistes et régleurs de machines-outils
8782	Maçons et carreleurs
4159	Magasiniers, ordonnanciers et distributeurs, n.c.a.
*1115	Maîtres de poste

8568 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir
8158 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection de produits en argile, en verre et en pierre
8578 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, de l'assemblage et de la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8538 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage, de l'installation et de la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe
8548 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication, du montage et de la réparation d'articles en bois
8528 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la fabrication et du montage de produits métalliques, n.c.a.
8148 Manoeuvres et travailleurs assimilés de la métallurgie
7518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'exploitation forestière
9518 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'imprimerie et des secteurs connexes
8258 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie de la pâte à papier et du papier
8228 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie des aliments et boissons
8238 Manoeuvres et travailleurs assimilés de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier
7718 Manoeuvres et travailleurs assimilés des mines, des carrières et des champs de pétrole et de gaz naturel
6198 Manoeuvres et travailleurs assimilés des services
8798 Manoeuvres et travailleurs assimilés du bâtiment
8738 Manoeuvres et travailleurs assimilés du montage, de l'installation et de la réparation du matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil
8278 Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile
8178 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues
8118 Manoeuvres et travailleurs assimilés du traitement du minerai
*9918 Manoeuvres et travailleurs assimilés, n.c.a.
8598 Manoeuvres et travailleurs de la fabrication, du montage et de la réparation, n.c.a.
8718 Manoeuvres excavateurs, niveleurs, paveurs et travailleurs assimilés
9318 Manoeuvres manutentionnaires et travailleurs assimilés, n.c.a.
9155 Matelots de pont
*9157 Matelots des salles de machines et chaufferies
2181 Mathématiciens, statisticiens et actuaires
8589 Mécaniciens et réparateurs, à l'exception des électriciens, n.c.a.
8582 Mécaniciens et réparateurs d'aéronefs
8585 Mécaniciens et réparateurs de machines de bureau et de matériel mécanographique
8584 Mécaniciens et réparateurs de machines industrielles, agricoles et de construction
8583 Mécaniciens et réparateurs de matériel ferroviaire
8581 Mécaniciens et réparateurs de véhicules automobiles
8588 Mécaniciens et réparateurs d'instruments de précision
3111 Médecins et chirurgiens
*1111 Membres des corps législatifs
*2519 Membres du clergé et personnel assimilé, n.c.a.
4177 Messagers
8149 Métallurgistes et travailleurs assimilés, n.c.a.
2114 Météorologistes
8211 Meuniers de farine et de grains
7719 Mineurs, carriers, foreurs de puits et travailleurs assimilés, n.c.a.

7717 Mineurs et carriers spécialisés dans le havage, le transport et le chargement
*2511 Ministres du culte
8351 Modeleurs sur bois
*8557 Modistes et chapeliers
8793 Monteurs de charpentes métalliques
8731 Monteurs de lignes électriques et travailleurs assimilés
8739 Monteurs, installateurs et réparateurs de matériel électrique, d'éclairage et de communication par fil, n.c.a.
8735 Monteurs-réparateurs de matériel de communication par fil et d'appareils connexes
8573 Mouleurs de caoutchouc, de plastique et de produits similaires
8137 Mouleurs, noyauteurs et fondeurs de métaux
*3332 Musiciens

N

*6163 Nettoyeurs à sec (inclus dans le groupe 6162)

O

6162 Occupations en blanchissage et nettoyage à sec
9151 Officiers de pont
*6116 Officiers des forces armées
9153 Officiers mécaniciens de navire
9535 Opérateurs d'appareils d'enregistrement et de reproduction vidéo et sonore
9531 Opérateurs de matériel de radio et de télédiffusion
9539 Opérateurs de matériel électronique et de matériel de communication, n.c.a.
4141 Opérateurs sur machines de bureau
4143 Opérateurs sur matériel mécanographique électronique
3154 Opticiens d'ordonnances
3153 Optométristes
3117 Ostéopathes et chiropracteurs
7182 Ouvriers agricoles
*7193 Ouvriers agricoles de l'aviculture (inclus dans le groupe 7182)
*7187 Ouvriers agricoles de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
*7181 Ouvriers agricoles, en général (inclus dans le groupe 7182)
*7183 Ouvriers agricoles et horticoles (inclus dans le groupe 7182)
8165 Ouvriers à la distillation, à la sublimation et à la carbonisation de produits chimiques et de matières analogues
8233 Ouvriers à la fabrication du contre-plaqué et travailleurs assimilés
*8171 Ouvriers au concassage et au broyage de produits chimiques et de matières analogues
8111 Ouvriers au concassage et au broyage des minerais
8163 Ouvriers au filtrage, au tamisage et à la séparation de produits chimiques et de matières analogues
8161 Ouvriers au malaxage et au mélange de produits chimiques et de matières analogues
8235 Ouvriers au traitement du bois
8223 Ouvriers de laiterie et travailleurs assimilés
8253 Ouvriers de papeterie
8225 Ouvriers de sucrerie et travailleurs assimilés
*7185 Ouvriers d'exploitations arboricoles et viticoles (inclus dans le groupe 7182)
*7191 Ouvriers d'exploitations laitières (inclus dans le groupe 7182)
7195 Ouvriers pépiniéristes et travailleurs assimilés

P

8551	Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir
7311	Patrons et seconds de bateaux de pêche
8713	Paveurs, poseurs de revêtement routier et travailleurs assimilés
7313	Pêcheurs au filet, au filet de fond et à la ligne
7319	Pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés, n.c.a.
8595	Peintres et décorateurs d'articles manufacturés
*3311	Peintres, sculpteurs et autres artistes
8785	Peintres, tapissiers et travailleurs assimilés
*9159	Personnel de la navigation et travailleurs assimilés, n.c.a.
*9113	Personnel des services auxiliaires au sol
9135	Personnel des services auxiliaires des transports ferroviaires
2333	Personnel des services sociaux et communautaires
*9119	Personnel d'exploitation des transports aériens, n.c.a.
*9139	Personnel d'exploitation des transports ferroviaires, n.c.a.
9179	Personnel d'exploitation des transports routiers, n.c.a.
9191	Personnel d'exploitation du métro et des tramways
6111	Personnel spécialisé dans la lutte contre l'incendie
3119	Personnel spécialisé dans le diagnostic et le traitement des maladies, n.c.a.
*2359	Personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives, n.c.a.
3139	Personnel spécialisé et auxiliaires des soins infirmiers et thérapeutiques, n.c.a.
4157	Peseurs
3151	Pharmaciens
3315	Photographes et cameramen
9515	Photograveurs et travailleurs assimilés
2113	Physiciens
3137	Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
9111	Pilotes, navigateurs et mécaniciens
8563	Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine
8784	Plâtriers et travailleurs assimilés
8357	Ponceurs de bois
8261	Préparateurs de fibres textiles
8251	Préparateurs de pâte à papier cellulosique
6133	Préposés à l'entretien, à l'exception des domestiques
6165	Presseurs
3330	Producteurs, directeurs et réalisateurs à la scène, à la radio et à l'écran
2792	Professeurs de beaux-arts
2733	Professeurs d'écoles secondaires
*2793	Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.
2791	Professeurs des collèges communautaires et des écoles professionnelles
2711	Professeurs d'université
*2719	Professeurs d'université et personnel assimilé, n.c.a.
*3319	Professionnels des beaux-arts, des arts commerciaux, de la photographie et des domaines connexes, n.c.a.
8141	Profileurs et étireurs de métaux
9557	Projectionnistes de cinéma
2315	Psychologues

R

8355	Raboteurs, tourneurs, façonneurs et travailleurs assimilés du bois
4171	Réceptionnistes et hôtesses d'accueil
*4179	Réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers, n.c.a.

*3359	Rédacteurs, n.c.a.
9517	Relieurs et travailleurs assimilés
*2513	Religieuses et frères
8587	Réparateurs de montres et de pendules

S

8231	Scieurs de bois d'oeuvre et travailleurs assimilés
8353	Scieurs de bois et travailleurs assimilés, sauf des scieries
4111	Secrétaires et sténographes
2313	Sociologues, anthropologues et spécialistes assimilés
8335	Soudeurs et oxycoupeurs
*6117	Sous-officiers et soldats des forces armées
4190	Surveillants d'autre personnel administratif et travailleurs assimilés
*2160	Surveillants d'autres travailleurs en architecture et en ingénierie
6190	Surveillants des autres travailleurs spécialisés dans les services
*4160	Surveillants des commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés
4150	Surveillants des magasiniers, ordonnanciers et distributeurs
4140	Surveillants des opérateurs sur machines de bureau et matériel mécanographique électronique
4170	Surveillants des réceptionnistes, hôtesses d'accueil, facteurs et messagers
*4110	Surveillants des sténographes et dactylographes
4130	Surveillants des teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés
6120	Surveillants des travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et les services connexes
6160	Surveillants des travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement
6130	Surveillants des travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes
*2350	Surveillants du personnel spécialisé des bibliothèques, musées et archives
*9910	Surveillants et contremaîtres, n.c.a.

T

8553	Tailleurs et couturiers
8562	Tapissiers-garnisseurs
2353	Techniciens de bibliothèques, de musées et d'archives
9591	Techniciens de laboratoires photographiques
3156	Techniciens-spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux
2135	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences biologiques et agronomiques
2117	Techniciens-spécialistes et techniciens des sciences physiques
2165	Techniciens-spécialistes et techniciens en architecture et en ingénierie
3155	Techniciens-spécialistes et techniciens en radiologie
9553	Télégraphistes
4175	Téléphonistes
4139	Teneurs de livres, commis en comptabilité et travailleurs assimilés, n.c.a.
4131	Teneurs de livres et commis en comptabilité
8267	Tisseurs
8333	Tôliers
3395	Traducteurs et interprètes
*7315	Trappeurs et travailleurs assimilés
8131	Travailleurs aux fours de fusion, de conversion et d'affinage

3715 Travailleurs auxiliaires des sports et loisirs
8259 Travailleurs de l'industrie de la pâte à papier et du papier, n.c.a.
8229 Travailleurs de l'industrie des aliments et boissons et travailleurs assimilés, n.c.a.
8227 Travailleurs de l'industrie des boissons
8239 Travailleurs de l'industrie du bois, à l'exclusion de la pâte à papier, n.c.a.
8215 Travailleurs des abattoirs, conserveries et usines de conditionnement de la viande
8221 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement des fruits et légumes
8217 Travailleurs des conserveries et usines de conditionnement du poisson
*8359 Travailleurs du bois à la machine, n.c.a.
8279 Travailleurs du textile, n.c.a.
7519 Travailleurs forestiers et bûcherons, n.c.a.
2331 Travailleurs sociaux
*2339 Travailleurs sociaux et travailleurs des secteurs connexes, n.c.a.
8569 Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.
7511 Travailleurs spécialisés dans la conservation des forêts
8515 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'aéronefs, n.c.a.
8525 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines de bureau et de matériel mécanographique, n.c.a.
8523 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de machines et de matériel industriel, agricole, de construction et autre, n.c.a.
8531 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électrique
8534 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de matériel électronique
8511 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de moteurs et organes auxiliaires, n.c.a.
8513 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage de véhicules automobiles, n.c.a.
8527 Travailleurs spécialisés dans la fabrication et le montage d'instruments de précision et de matériel connexe, n.c.a.
8579 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, l'assemblage et la réparation d'articles de caoutchouc, de plastique et de produits similaires, n.c.a.
8549 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation d'articles en bois, n.c.a.
8539 Travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage, l'installation et la réparation d'appareils électriques, électroniques et de matériel connexe, n.c.a.
6129 Travailleurs spécialisés dans la préparation des aliments et boissons et dans les services connexes, n.c.a.
8153 Travailleurs spécialisés dans la séparation, le concassage, le broyage et le malaxage de l'argile, du verre et de la pierre
*9513 Travailleurs spécialisés dans la stéréotypie et la galvanotypie
8371 Travailleurs spécialisés dans la taille et le façonnage de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
7517 Travailleurs spécialisés dans le levage, le triage et le transport des billes et travailleurs assimilés
8373 Travailleurs spécialisés dans le moulage et le polissage des produits d'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires
6169 Travailleurs spécialisés dans l'entretien des vêtements et des tissus d'ameublement, n.c.a.
6147 Travailleurs spécialisés dans le soin des enfants
8295 Travailleurs spécialisés dans le traitement des cuirs et des peaux
8179 Travailleurs spécialisés dans le traitement des produits chimiques, du pétrole, du caoutchouc, du plastique et de matières analogues, n.c.a.
*8119 Travailleurs spécialisés dans le traitement du minerai, n.c.a.
8293 Travailleurs spécialisés dans le traitement du tabac

8133 Travailleurs spécialisés dans le traitement thermique des métaux
8379 Travailleurs spécialisés dans le travail de l'argile, du verre, de la pierre et des produits similaires, n.c.a.
6125 Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons
*2189 Travailleurs spécialisés dans les mathématiques, la statistique, l'analyse organique et les secteurs connexes, n.c.a.
2139 Travailleurs spécialisés dans les sciences biologiques et agronomiques, n.c.a.
*2119 Travailleurs spécialisés dans les sciences physiques, n.c.a.
*6139 Travailleurs spécialisés dans les services de logement et les secteurs connexes, n.c.a.
6119 Travailleurs spécialisés dans les services de protection, n.c.a.
6149 Travailleurs spécialisés dans les services personnels, n.c.a.
8786 Travailleurs spécialisés dans l'isolation
*3719 Travailleurs spécialisés des sports et loisirs, n.c.a.
*2319 Travailleurs spécialisés en sciences sociales, n.c.a.
8271 Tricoteurs
6791 Tuyauteurs, plombiers et travailleurs assimilés
9511 Typographes et compositeurs

U

8319 Usineurs de métaux, n.c.a.

V

*7198 Valets et garçons de ferme de l'agriculture, de l'horticulture et de l'élevage (inclus dans le groupe 7182)
5141 Vendeurs ambulants et colporteurs
*5149 Vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
*5143 Vendeurs de journaux
*5179 Vendeurs de services, n.c.a.
5135 Vendeurs et commis vendeurs de biens de consommation, n.c.a.
5131 Vendeurs-techniciens et conseillers apparentés
3115 Vétérinaires
8795 Vitriers
5133 Voyageurs de commerce

Production: Direction des communications

41-841434